



**NATIONS UNIES**  
**CÔTE D'IVOIRE**

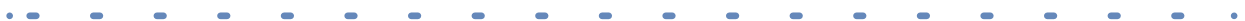


# BILAN COMMUN DE PAYS



Mise à jour 2022-2023

*Ne laisser personne de côté*





## TABLE DES MATIERES

PREAMBULE .....	3
<b>RESUME EXECUTIF</b> .....	<b>3</b>
INTRODUCTION .....	6
I. CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE.....	8
Des acquis démocratiques à renforcer dans un contexte régional instable .....	8
Des risques sécuritaires pouvant gêner les activités économiques et sociales .....	9
Des résultats en amélioration continue en matière de gouvernance globale .....	10
De bonnes performances sur le plan macroéconomique .....	11
Des conditions humaines et sociales en amélioration progressive .....	12
Un plan adopté pour un meilleur respect des droits de l’Homme .....	14
II. PROGRES DANS LA MISE-ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D’IVOIRE .....	18
Processus d’appropriation des Objectifs de Développement Durable en Côte d’Ivoire .....	18
Etat des progrès de la Côte d’Ivoire vers la réalisation des ODD .....	20
Analyse par ODD .....	21
Analyse intégrée par piliers .....	25
Perspectives d’accélération des ODD .....	26
III. INFLUENCE DES QUESTIONS TRANSFRONTALIERES ET SOUS REGIONALES SUR LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT.....	31
IV. PARTENARIATS ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR L’ACCELERATION DES ODD .....	35
Paysage financier pour la réalisation des ODD .....	35
Problématiques liées au financement des ODD à l’horizon 2030.....	37
V. RISQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DES ODD .....	39
Risques liés à la sécurité .....	39
Risques liés à la participation politique et la gouvernance.....	39
Risques liés à l’environnement .....	40
Risques liés à la santé .....	40
Risques liés à l’économie .....	41
CONCLUSION.....	44
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	45
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	49



## PREAMBULE

1. Le présent rapport représente une mise à jour du Bilan Commun de Pays (BCP) élaborée en septembre 2020 et qui constitue le document de référence principal qui a servi de base à la formulation du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) 2021-2025. Comme dans le cas de la mise à jour de 2021, cette version 2022-2023 met en exergue les évolutions du cadre socioéconomique ainsi que l'impact des questions émergentes sur le développement durable en Côte d'Ivoire, selon les nouvelles données disponibles.

## RESUME EXECUTIF

2. La Côte d'Ivoire a progressé sur le plan démocratique, en consolidant sa stabilité politique et sociale à travers des élections inclusives. Le taux de participation aux élections régionales et locales du 2 septembre est estimé à 44,61% et à 36,18% respectivement, contre 46,36% et 36,2% en 2018. Le taux de participation aux élections sénatoriales du 16 septembre est estimé à 69 %, soit 6 points de plus qu'en 2018. Il reste des défis à relever, notamment la faible participation des femmes et des jeunes aux processus démocratiques. Des acquis ont été obtenus en matière de réconciliation nationale, mais des efforts sont nécessaires pour résoudre les causes profondes des crises précédentes. Sur le plan sécuritaire, le pays fait face à des menaces dues à l'instabilité régionale, en particulier à ses frontières avec le Mali et le Burkina Faso. En matière de gouvernance globale, la Côte d'Ivoire a amélioré sa position dans l'Indice de Gouvernance de Mo Ibrahim. Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire demeure l'une des économies les plus solides de la région de l'Afrique de l'Ouest et a montré sa capacité de résilience face à des chocs externes. Le pays fait toutefois face à des problématiques environnementales liées au changement climatique et à la dégradation des sols. Le pays est confronté à des températures plus élevées, des modifications du régime des pluies, une élévation du niveau de la mer ainsi qu'à des problèmes d'eutrophisation côtière, principalement dus au ruissellement agricole et aux eaux usées domestiques. En ce qui concerne la pollution liée aux déchets, la proportion d'emballages vides éliminés et recyclés n'est estimée qu'à 20 % en 2020. La combinaison de ces facteurs contribue à augmenter les risques d'inondations ou à aggraver leur impact.
3. La croissance économique a atteint en moyenne 8,3 % sur la période 2012-2019, et elle est passée à 7 % en 2021, avant un léger recul à 6,7 % en 2022, en raison des retombées négatives de la guerre en Ukraine et du resserrement des conditions monétaires au niveau mondial. Les conditions humaines et sociales s'améliorent progressivement, avec une réduction de la pauvreté et des inégalités. Le taux de pauvreté reste toutefois élevé pour ce pays qui aspire au statut de Pays à Revenu Intermédiaire dans la tranche supérieure. Ainsi, plus de 39,4 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté national en 2018.
4. Une volonté de prise en compte de l'Agenda 2030 dans le PND 2021-2025 est perceptible, notamment avec la référence aux ODD au niveau des indicateurs de suivi.





Le processus d'appropriation des Objectifs de Développement Durable (ODD) est en cours et a été matérialisé par la présentation d'un second Rapport Volontaire National (VNR) au Forum Politique de Haut Niveau en 2022. Le gouvernement a adopté des mesures supplémentaires pour réduire la pauvreté et les inégalités sociales, notamment le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2022-2024 et le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ Gouv) lancé en 2023. La collecte de données pour le suivi des ODD a été renforcée, mais des réformes du Système Statistique National sont nécessaires pour améliorer la production statistique. Des progrès significatifs ont été réalisés dans la réduction de la pauvreté (ODD1), l'amélioration de l'éducation de qualité (ODD4), et la réduction des inégalités (ODD10). La croissance économique (ODD8), l'égalité des sexes (ODD5), et la vie aquatique (ODD14) ont également enregistré des performances notables. Les avancées notées démontrent l'interconnexion entre les ODD, notamment ceux relevant des Piliers Population, Prospérité et Planète, traduisant des efforts de synergie qu'il importe de consolider. Cependant, des défis subsistent dans les domaines de la gouvernance (ODD16), la promotion de villes durables (ODD11), la lutte contre les changements climatiques (ODD13) et le partenariat pour l'atteinte des ODD (ODD17). Une analyse croisée des 11 super accélérateurs identifiés en 2019 par le gouvernement pour favoriser la réalisation des ODD et des 6 transitions clés ou initiatives à haut impact sur les ODD retenues en 2023 par le SNUD met en évidence que la mise en œuvre de ces initiatives pourrait activer les leviers nécessaires pour améliorer la trajectoire vers les ODD d'ici à 2030.

5. Les questions frontalières ne sont pas uniquement des enjeux de sécurité, mais aussi des facteurs déterminants pour l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire. Les pays voisins sont confrontés à des conflits violents, impliquant des groupes terroristes. Ces conflits ont des répercussions directes sur la sécurité des frontières ivoiriennes, exerçant des menaces sur la stabilité du pays. Cette instabilité aux frontières a des répercussions sur la sécurité intérieure, les déplacements de populations et le climat des affaires. Ces menaces sécuritaires transfrontalières peuvent également stimuler les mouvements migratoires vers la Côte d'Ivoire, affectant la situation économique et sociale du pays. Depuis fin 2022, la Côte d'Ivoire fait face à un défi humanitaire dans sa partie nord-est, frontalière avec le Burkina Faso, en raison de l'afflux de demandeurs d'asile dont le nombre est estimé à près de 44 000 par l'UNHCR à la date du 18 décembre 2023.
6. Le paysage financier pour la réalisation des ODD présente une série de défis et d'opportunités. Le financement du développement est principalement assuré par la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales ainsi que par l'endettement et le financement du secteur privé. Les recettes intérieures ont progressé malgré la crise sanitaire, mais la pression fiscale demeure en deçà de l'objectif de 20% établi par l'UEMOA. Les financements extérieurs, y compris les dons, ont une présence significative, en grande partie grâce à la qualité de la signature de la Côte d'Ivoire sur les marchés internationaux. Cependant, la part importante des recettes absorbées par le service de la dette limite les ressources allouées à des secteurs cruciaux tels que la santé, l'éducation et l'agriculture. De plus, les ODD ne sont pas encore pleinement intégrés dans le processus de programmation et de budgétisation. Le gouvernement s'est engagé à mettre en place un Cadre National Intégré de Financement (CNIF) pour mobiliser et aligner les ressources, tant publiques que privées, nationales et étrangères, afin de concrétiser les objectifs de développement inscrits dans le Plan



National de Développement 2021-2025. Un rapport d'Évaluation du Financement du Développement a été produit en 2023 pour guider la mobilisation des ressources en vue d'atteindre les ODD d'ici 2030.

7. La mise en œuvre des ODD est confrontée à des risques réels et variés. Les risques sécuritaires incluent la menace terroriste, les tensions et les conflits communautaires, les mouvements de populations en provenance de pays voisins, la circulation d'armes légères, la radicalisation et les conflits électoraux. La probabilité de ces risques a augmenté, en particulier dans les régions du Nord en raison de la résurgence des attaques terroristes. Bien que des efforts aient été déployés pour réconcilier les populations après la crise post-électorale de 2010-2011, la confiance dans les institutions, y compris la justice, la police et la gendarmerie, demeure fragile. Les risques environnementaux sont liés à la gestion des ressources foncières, à la prolifération de sites d'extraction artisanale de ressources naturelles, à la déforestation, à la migration et à la pression sur les ressources naturelles. Ces risques menacent la cohésion sociale, la stabilité environnementale et la durabilité. La pandémie de Covid 19 a également révélé la nécessité d'améliorer la résilience des systèmes de santé et la préparation face aux catastrophes sanitaires. En outre, la Côte d'Ivoire, bien qu'ayant des avantages économiques liés aux cultures de rente, est confrontée au risque de dépendance excessive aux matières premières, notamment lorsque les prix de ces matières chutent. Un endettement excessif dû notamment à un recours fréquent aux marchés financiers pourrait également affecter le financement de l'économie et des programmes sociaux. La gestion de tels risques est cruciale pour atteindre les ODD dans le pays.
8. Pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, la Côte d'Ivoire doit concentrer ses efforts sur plusieurs fronts au cours des sept prochaines années. Les actions à entreprendre doivent être soutenues par une volonté politique et un engagement fort envers les six transitions clés identifiées lors du Sommet de septembre 2023 sur les ODD, considérées comme des accélérateurs cruciaux pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



## INTRODUCTION

9. En septembre 2019, quatre années seulement après l'adoption de l'Agenda 2030, le constat d'une insuffisance de progrès dans la réalisation des 17 ODD avait conduit le Secrétaire Général des Nations Unies à décréter la décennie d'action 2020-2030 afin d'accélérer la cadence. Les pays étaient alors invités à redoubler d'efforts et mener des actions à l'échelle mondiale, locale et au niveau sociétal et individuel pour intensifier les progrès, à travers notamment la mobilisation plus accrue des financements.
10. C'est dans ce contexte que le Bilan Commun de pays (BCP) avait été élaboré par le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD). Il s'est agi d'une analyse du contexte de développement en Côte d'Ivoire vu par le SNUD en 2020, en vue d'une compréhension commune des opportunités, défis institutionnels, économiques, politiques, sécuritaires, humanitaires, socio-culturels et environnementaux du pays dans la perspective de la réalisation des ODD.
11. La première mise à jour du BCP faite en juillet 2022 visait à tenir compte des nouvelles données socioéconomiques disponibles, des questions émergentes au plan politique, économique, social, environnemental, au niveau national, sous-régional, régional, voire international et de leur impact sur le contexte du développement durable. Cette mise à jour avait permis de mettre en évidence les répercussions socioéconomiques de la pandémie de la Covid-19 sur les groupes les plus vulnérables et d'entrevoir l'impact de la crise russo-ukrainienne sur le contexte de développement durable.
12. La présente mise à jour a été conduite sous le leadership de l'Equipe Conjointe de Gestion des Programmes (ECOGEP), le contrôle de l'Equipe-pays et l'appui du Bureau du Coordonnateur Résident. Elle a tenu compte des orientations stratégiques formulées par le Comité Directeur Conjoint (CDC) du CCDD lors de ses sessions annuelles de 2022 et 2023.
13. Elle intervient dans un contexte où, à mi-parcours de 2030, le constat établi au niveau global est que seuls environ 15 % des ODD sont sur la bonne voie ; près de la moitié, bien que progressant, sont modérément ou gravement en retard ; et environ 30 % n'ont pas évolué ou avaient reculé par rapport à la base de référence de 2015. Alors que les effets des mesures prises commençaient à porter leurs fruits, la crise climatique persistante, la pandémie de la Covid 19 puis le conflit russo-ukrainien avec son corollaire de crises alimentaire, énergétique et financière ont considérablement impacté les acquis obtenus, avec un important risque de compromettre la réalisation des ODD à l'horizon 2030 dans de nombreux pays si les actions requises ne sont pas menées.
14. A ce contexte international, il faut ajouter la crise politique et sécuritaire sous-régionale au sein des pays de la CEDEAO et ses implications transfrontalières notamment sur la Côte d'Ivoire, pays d'accueil des personnes demandeurs d'asile estimées par l'UNHCR à la date du 30 octobre 2023 à 41 548.





15. Cette version mise à jour du BCP met l'accent sur l'évolution récente du contexte sociopolitique, économique et des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, l'état des progrès vers la réalisation des ODD au regard de la disponibilité des données statistiques de développement (RGPH2021, EDS-CI 21), l'évolution constatée au niveau du partenariat et de la mobilisation des ressources et les risques pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.



## I. CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

### Des acquis démocratiques à renforcer dans un contexte régional instable

7. Le pays jouit d'une stabilité politique et sociale notable. Après les tensions lors des élections présidentielles de 2020, les législatives en 2021 ainsi que les municipales, régionales et sénatoriales en 2023 ont été unanimement saluées comme inclusives et paisibles, malgré quelques incidents. Les partis et coalitions d'opposition et la société civile s'accordent sur la nécessité d'améliorer la crédibilité et la transparence des systèmes électoraux en notant le renforcement de capacités progressif des organes de gestion des élections. Aussi, la représentativité de femmes dans les assemblées élues, malgré une loi adoptée en juillet 2019 reste un défi. Ainsi, les résultats définitifs font état de seulement 32,40% de représentativité de femmes dans les Conseils Régionaux et 32,71% de représentativité des femmes dans les Conseils Municipaux. Sur les listes déclarées élues pour les municipales, 24 sur 199 sont portées par des femmes (soit 13,71%) ; pour les régionales sur les listes déclarées élues, 5 sur 30 sont portées par des femmes. Ces processus électoraux de plus en plus inclusifs et de moins en moins contestés, sinon contestés en usant des recours légaux<sup>1</sup>, contribuent à renforcer la décentralisation et la légitimité des institutions concernées.
8. La réconciliation nationale reste un processus évolutif qui bénéficie désormais d'une plateforme de dialogue politique qui a refermé sa cinquième phase en 2022, avec des recommandations sur l'apaisement du climat socio-politique, le cadre juridique des élections etc. dont la mise en œuvre pleine et effective fait l'objet de plaidoyer en continu. Des gestes d'apaisement forts de part et d'autre du pouvoir comme de l'opposition et des efforts législatifs pour adresser les thématiques à l'origine de tensions comme le foncier et l'accession à l'identité ivoirienne sont également des développements positifs à saluer.
9. Cependant, les efforts doivent être poursuivis pour adresser de manière durable les causes à la base des crises qui ont précédemment affectées la Côte d'Ivoire. Ainsi, la justice transitionnelle, censée apporter une reconnaissance aux victimes des crises militaro-politique et post-électorale, n'a pas été perçue comme suffisamment inclusive et indépendante par certains acteurs. Selon cette frange de la population, l'objectif de contribuer à créer un équilibre et favoriser par la même occasion un contrôle mutuel entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, comme le prévoit le préambule de la Constitution de 2020, n'a pas été suffisamment atteint.
10. Depuis le retour de l'ex-Président Laurent Gbagbo en juin 2021 et de plusieurs figures politiques exilées de la crise de 2010-2011, la libération de dizaines de prisonniers politiques à l'issue des différentes crises post-électorales (2002, 2011 et 2020), l'animation de la vie politique et la coexistence entre partis politiques du pouvoir et de l'opposition se font de manière pacifique. Cependant, la cohésion nationale nécessite

---

<sup>1</sup> Ainsi, sur la base des éléments de preuve après des recours, le Conseil d'Etat a fait annuler les élections et ordonner leur reprise dans dix (10) localités, dont une région.







des efforts de la part des différentes franges de la société ivoirienne. La prise en compte des crises antérieures dans l'analyse des conditions permettant la réalisation des ODD est indispensable tant les inégalités ainsi que les vulnérabilités résiduelles ou encore manifestes peuvent créer un sentiment d'exclusion chez certains citoyens et affecter la stabilité et le processus de cohésion sociale et de développement.

#### Des risques sécuritaires pouvant gêner les activités économiques et sociales

11. Sur le plan sécuritaire, les pays frontaliers au nord de la Côte d'Ivoire continuent d'être confrontés à des conflits violents impliquant des terroristes et/ou à des instabilités politiques associés à des conflits communautaires. Les menaces sécuritaires du fait de la situation aux frontières avec le Mali et le Burkina Faso notamment, exacerbent les conflits entre des communautés de part et d'autre des frontières. Depuis fin 2022, la Côte d'Ivoire fait face à un défi humanitaire dans sa partie nord-est, frontalière avec le Burkina Faso, en raison de l'afflux de demandeurs d'asile. Ces situations exposent la Côte d'Ivoire à un risque accru de menace terroriste.
12. En guise de réponse, le gouvernement ivoirien, a financé sur fonds propres, la construction de deux sites de transit situés dans les régions du Tchologo (Ouangolodougou) et du Gontougo (Bouna) qui ont été aménagés pour recevoir les demandeurs d'asile estimés en octobre 2023 à plus de 41 548 dont 22 852 femmes et 18 696 hommes ainsi que 10 945 enfants en âge de scolarisation. En outre, il a mis en place un mécanisme de coordination pour plus de cohérence et d'efficacité dans la réponse des acteurs. Pour rappel, après le premier acte terroriste subi à Grand Bassam en 2016, la Côte d'Ivoire a enregistré plusieurs autres attaques en 2020 et en 2021 dans la région du Nord-Est.
13. Le contexte politique et sécuritaire dans cette région a conduit les autorités et ses partenaires au développement à y déployer des stratégies combinant des réponses aux niveaux sécuritaire et de développement, tout en mettant un accent particulier sur la prévention dans une logique de paix-sécurité et développement. Le quadruple nexus « Humanitaire-Développement-Paix-Sécurité » résultant de l'intégration de la notion de « sécurité » dans les activités humanitaires, de développement et de paix est reflété dans le cadre programmatique pour le Nord-Est conçu pour répondre à la fois aux besoins immédiats en garantissant l'accès équitable aux services de base et de long terme des communautés ciblées, en renforçant les capacités institutionnelles et communautaires, tout en essayant de renforcer les opportunités de consolidation de la paix. Le programme est également conçu pour se préparer à d'éventuelles futures situations d'urgence.
14. L'extrémisme violent au Sahel, en particulier dans la région du Liptako Gourma<sup>2</sup> demeure une préoccupation croissante. Au niveau interne, les litiges fonciers et la compétition pour l'exploitation des autres ressources naturelles sont toujours à l'origine de conflits<sup>3</sup>. Les conflits fonciers représentent 2/3 des cas de médiation par le

---

<sup>2</sup> Le Burkina Faso, le Mali et le Niger partagent en commun une région dénommée Liptako-Gourma.

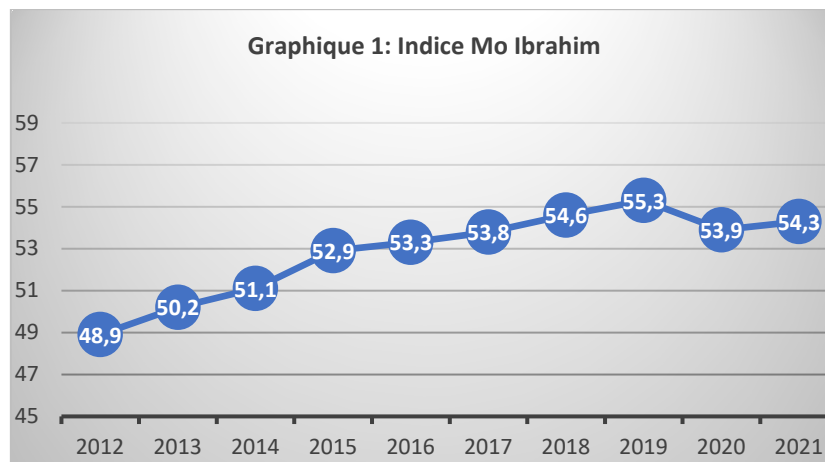
<sup>3</sup> Seuls 4 % des terres font l'objet de titres fonciers en milieu rural. Ce qui constitue une source d'appauvrissement et de vulnérabilité, entre autres à la suite des déguerpissements, ainsi que la principale cause de conflits récurrents dans le pays, que ce soit au niveau intercommunautaire ou interethnique.



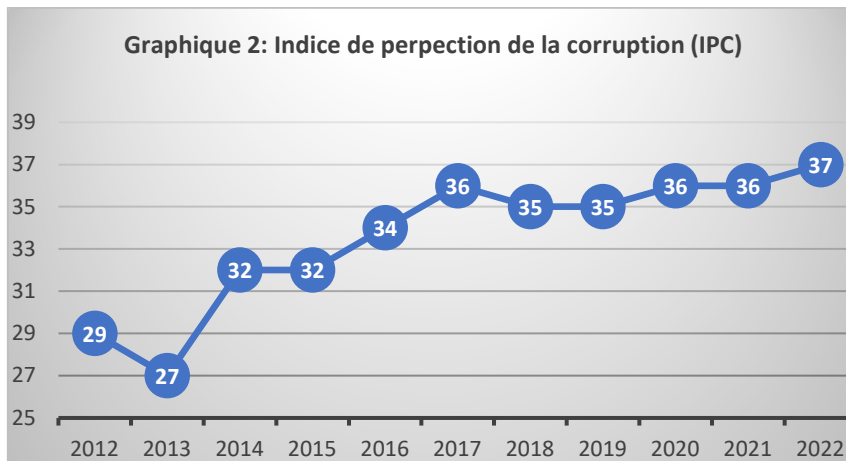
médiateur de la République et 80% des cas de médiation par les chefs traditionnels. Les populations ne recourent plus systématiquement aux institutions dans leurs rapports intra et/ou inter communautaires et préfèrent, dans certains cas, « rendre leur propre » justice. Ce qui a pour effet de susciter des troubles à l'ordre public dans les grands centres urbains, mais aussi des conflits entre différentes communautés (allochènes, allochtones et autochtones) dans plusieurs régions du pays.

#### Des résultats en amélioration continue en matière de gouvernance globale

15. La Côte d'Ivoire a réalisé des progrès non négligeables en matière de gouvernance globale en obtenant un score de 54,3 et la 20<sup>ème</sup> position sur 54 pays sur la base de l'Indice de Gouvernance de Mo Ibrahim en 2021, contre un score de 48,9 en 2012 (39<sup>ème</sup> position). Par composante de la gouvernance globale, la Côte d'Ivoire réalise en matière de sécurité et de respect de l'Etat de droit des progrès importants entre 2010 et 2021, avec un gain de 8,8 portant le score du pays à 53,4 en 2021 pour une 22<sup>ème</sup> position sur 54 pays. En ce qui concerne la participation et droits humains, la Côte d'Ivoire a occupé la 20<sup>ème</sup> place sur 54 pays en 2021 avec un score de 51,9 pour un gain de 3,6 points par rapport à 2010. Pour la soutenabilité des opportunités économiques, le gain était de 11,6 points entre 2010 et 2021 donnant à la Côte d'Ivoire un score de 60,1 pour une 14<sup>ème</sup> position sur 54 pays. En ce qui concerne la dimension développement humain, la Côte d'Ivoire a progressé de 12,1 points entre 2010 et 2021 et portant son score à 51,6 pour une 24<sup>ème</sup> position sur 54 pays.

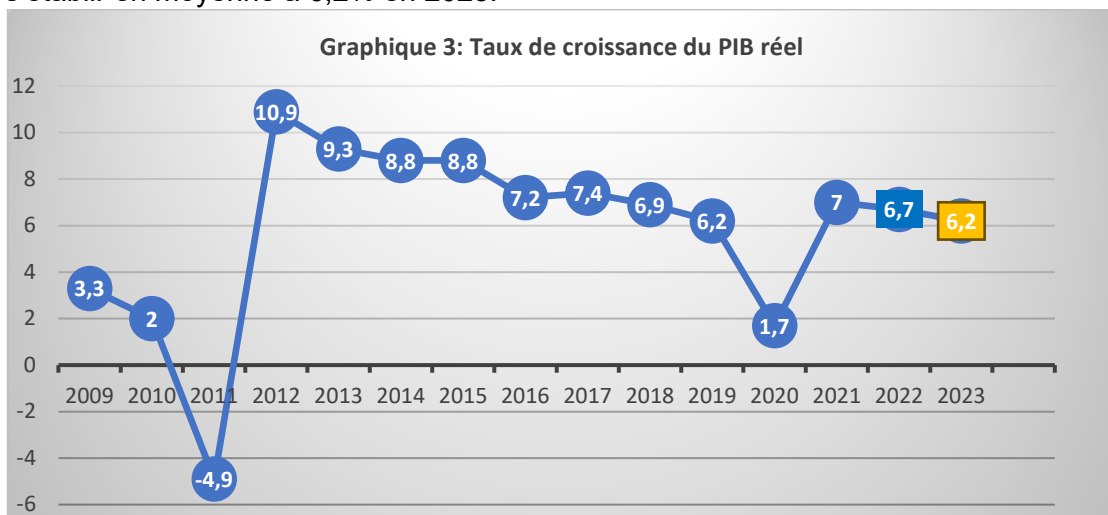


16. En matière de progrès dans la lutte contre la corruption, classée 99<sup>ème</sup> sur 180 pays avec un score de 37 sur 100 en 2022, la Côte d'Ivoire a progressé de huit points depuis 2012 du point de vue de l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparence International.



### De bonnes performances sur le plan macroéconomique

17. Avec 29 389 150 millions d'habitants, selon les résultats du RGPH 2021, pour 322 462 km<sup>2</sup> et un taux d'accroissement annuel moyen de la population de 2,9%<sup>4</sup>, la Côte d'Ivoire se distingue depuis la fin de la crise postélectorale de 2010-2011 par la vigueur de sa croissance économique, grâce au dynamisme de l'industrie extractive, de l'industrie agroalimentaire, de la construction, du transport et du secteur agricole. En effet, sur la période 2012-2019, le PIB réel a augmenté au taux moyen annuel de 8,2%<sup>5</sup>. Après son repli à 1,7 % en 2020 au plus fort de la pandémie de la Covid 19, le taux de croissance est reparti à la hausse pour se situer à 7 % en 2021, avant un léger recul à 6,7 % en 2022, en raison des retombées négatives de la guerre en Ukraine et du resserrement monétaire au niveau mondial. Le taux de croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à 6,2% en 2023.



<sup>4</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/https://donnees.banquemondiale.org/pays/cote-d%27ivoire>.<https://donnees.banquemondiale.org/pays/cote-d%27ivoire>

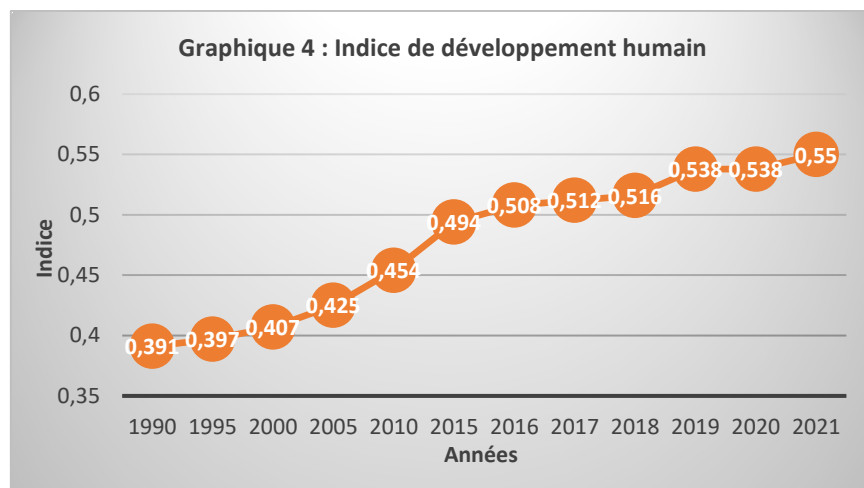
<sup>5</sup> <https://www.imf.org/en/Countries/CI>

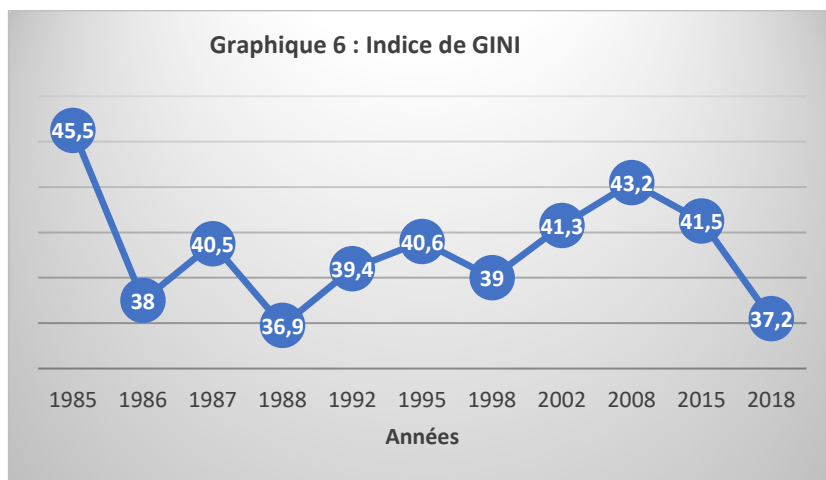
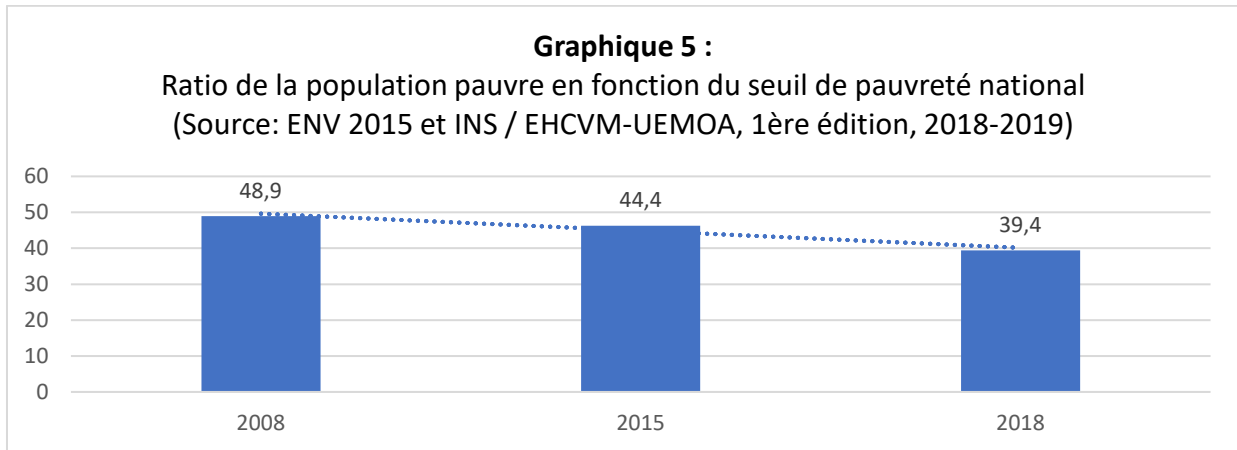


18. L'inflation a atteint en moyenne 5,2% en 2022, soit son plus haut niveau depuis 2012 et au-dessus du seuil de 3% exigé dans le cadre de la surveillance multilatérale, conséquence de la hausse des prix des denrées alimentaires, des transports et de l'énergie en raison de la crise en Ukraine. Le taux d'inflation reviendrait à 3,7% en 2023 en lien avec l'atténuation des pressions sur les prix des denrées alimentaires et des produits de base au niveau mondial, ainsi que le resserrement de la politique monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Après s'être allégé de 5,4 % en 2020 à 4,9 % en 2021, le déficit budgétaire s'est approfondi à 6,8 % en 2022 et reviendrait à 5,3 % en 2023, tandis que le stock de la dette par rapport au PIB s'est établi à 56,8 % en 2022, contre 50,9 % l'année précédente. Pour 2023, le stock de la dette par rapport au PIB estimé est de 58,1 % demeurant inférieur au maximum de 70 % défini dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Les risques liés à la viabilité de la dette se sont quelque peu aggravés, par suite du recours accru à des emprunts non concessionnels, dans un contexte de resserrement des conditions des marchés internationaux ainsi que de dépréciation du taux de change par rapport au dollar américain. Néanmoins, le risque de surendettement est resté modéré et la note du risque souverain de la Côte d'Ivoire est restée l'une des plus élevées de la région de l'Afrique subsaharienne.

#### Des conditions humaines et sociales en amélioration progressive

19. Les progrès enregistrés sur le plan économique se matérialisent de plus en plus sur le plan humain et social, avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,550 en 2021 contre 0,538 en 2020, soit une hausse de 0,12 point, classant la Côte d'Ivoire au 159<sup>ème</sup> rang sur 191 pays et l'intégrant pour la première fois dans la catégorie des pays à IDH moyen.





20. Les données les plus récentes de la Banque Mondiale indiquent une contraction du taux de pauvreté à 39,4 % de la population en 2018 contre 44,4 % en 2015 et 48,9% en 2008. La pauvreté est multidimensionnelle. Ainsi, le Rapport sur le développement humain de 2022 place la Côte d’ivoire au 159<sup>ème</sup> rang mondial sur 191 pays avec une intensité des privations estimée à 51,2%. Elle prend en compte les questions de santé (espérance de vie à la naissance, mortalité maternelle et infantile, nutrition, santé de la reproduction...), d’éducation (taux de scolarisation et d’achèvement des cycles scolaires...), d’emploi et de revenus, d’inégalités de genre (autonomisation de la femme...) et de conditions de vies des ménages (accès à l’eau, à l’électricité, à l’assainissement adéquat. Il faut noter en termes de perspective et de projection pour l’élimination de la pauvreté que le PND 2021-2025 prévoit de « réduire considérablement le taux de pauvreté en le ramenant à 30% en 2025 et à moins de 20% en 2030 ». L’ampleur des inégalités s’est réduite de manière progressive, avec un coefficient de GINI qui est passé de 0,42 en 2008 à 0,415 en 2015, puis à 0,372 en 2018<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> A noter qu’un Gini=0 est une égalité parfaite (toute la société a le même niveau de revenu : pas d’inégalité !) ; un Gini=1 est une inégalité parfaite (1 seule personne détient tous les revenus).



21. Il est à noter que les revenus des agents du secteur privé et des retraités ont bénéficié de la hausse du SMIG de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Au titre du PSGouv de deuxième génération lancée en janvier 2022, à fin 2022, 30 418 ménages avaient bénéficié de transferts monétaires trimestriels à hauteur de 15,58 milliards de FCFA, 384 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) avaient été mises en place et 20 109 ménages avaient été formés à la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR)<sup>7</sup>.

#### Un plan adopté pour un meilleur respect des droits de l'Homme

22. La situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire a été examinée dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) à trois reprises, en 2009, 2014 et 2019. A l'issue de ces différents passages, le Gouvernement a accepté des centaines de recommandations adoptées par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies. Ayant, dans le même temps, soumis des rapports initiaux et périodiques aux organes des traités adoptés dans le cadre des Nations Unies comme dans celui de l'Union Africaine, la Côte d'Ivoire a reçu de ces organes institués pour surveiller la manière dont les Etats parties s'acquittent de leurs obligations, des dizaines de recommandations en grande partie complémentaires aux recommandations issues de l'EPU, avec des orientations plus spécifiques dans certains cas.

23. L'état des lieux qui ressort du rapport annuel 2020 du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) soulignait les nombreuses atteintes aux droits de l'homme perpétrées lors des élections présidentielles de 2020, les conséquences de la crise sanitaire en termes de restriction des droits de l'homme, notamment sur la privation de certaines libertés, et les avancées réalisées par la Côte d'Ivoire en termes de droits économiques. Concernant les domaines où davantage d'efforts sont attendus, figurent l'accès au logement décent, l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction par les populations vulnérables en particulier les femmes, les adolescent(e)s et les jeunes filles, la protection de l'environnement, la lutte contre les violences basées sur le genre y inclus la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, et l'inclusion des « laisser pour compte »<sup>8</sup>. Par ailleurs, la question de l'apatridie demeure essentielle et, dans le contexte sécuritaire du Sahel, la problématique des demandeurs d'asile devient une priorité.

---

<sup>7</sup> <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=14748>

<sup>8</sup> Huit groupes de personnes laissées pour compte ou à risque de l'être avaient été identifiées dans la version initiale du BCP : i) Les ménages pauvres en milieu rural, notamment des zones le plus pauvres ; ii) les jeunes vivant dans la précarité ; iii) les femmes des zones urbaine et rurale vivant dans la précarité ; iv) les populations vivant dans l'extrême pauvreté dans les zones urbaines ; v) les enfants vivant dans l'extrême pauvreté multidimensionnelle ; vi) les personnes vivant avec le VIH-SIDA ; vii) les personnes en situation de handicap ; viii) les migrants et populations à risque d'apatridie.



24. Le pays se doit donc de relever le défi de la mise en œuvre des recommandations des différents mécanismes des droits de l'homme dans le cadre de ces multiples efforts de promotion et de protection des droits de l'homme. Ces recommandations, y compris celles issues de l'EPU de la Côte d'Ivoire en 2019, sont désormais déclinées en un plan national de droits de l'homme adopté par le Gouvernement en mars 2022.

#### Des problématiques environnementales qui influent sur les conditions socioéconomiques

25. La Côte d'Ivoire reste exposée aux risques liés au changement climatique et à la dégradation des sols qui pourraient entraîner des pertes économiques et des défis pour le système alimentaire. L'année 2022 a été marquée par l'organisation à Abidjan de la Conférence des Parties (COP15) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et la révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ciblant une réduction de 30,41% des GES d'ici 2030.
26. La dégradation des terres et la perte de productivité sont en grande partie dues à une production agricole non durable, en particulier pour les principales cultures de rente<sup>9</sup>. Au niveau de la zone forestière, la dégradation a été causée principalement par la production intensive de cultures de rente telles que le cacao, le caoutchouc, l'huile de palme et le café. D'autres activités telles que l'exploitation minière, le phénomène de l'orpaillage clandestin contribuent également au processus de dégradation des sols. Le couvert forestier de la Côte d'Ivoire n'est plus que de 9,2 %, selon l'Inventaire Forestier et Faunique National (IFFN) de la Côte d'Ivoire publié en 2021. La disparition des forêts se poursuit, certaines estimations utilisant l'imagerie satellite allant jusqu'à la disparition de 2 % des forêts restantes entre 2019 et 2020<sup>10</sup>.
27. En matière de changement climatique, la Côte d'Ivoire est déjà témoin de ses premiers effets avec des températures moyennes plus élevées, une modification du régime des pluies et une élévation du niveau de la mer. Sur la trajectoire actuelle, le pays pourrait être confronté d'ici 2050 à une augmentation de la température de 2°C en moyenne pour l'ensemble du pays, des fluctuations de précipitations, une élévation du niveau de la mer de 30 cm le long de ses côtes. Leur coût économique en Côte d'Ivoire d'ici 2040 a été estimé entre 380 et 770 milliards de francs CFA selon le rapport de l'Observatoire mondial de l'action climatique non étatique.

#### Une capacité de résilience face aux chocs externes

28. La pandémie de la Covid 19 a révélé la capacité de riposte ainsi que de résilience de la Côte d'Ivoire face à des chocs externes. En effet, au plan économique, en dépit d'un contexte mondial difficile marqué par les effets négatifs de la pandémie de Covid 19 et la guerre en Ukraine, l'économie ivoirienne poursuit sa dynamique de croissance avec un taux de 6,7% en 2022 et une projection de plus de 7% par an pour la période 2023 - 2025. L'économie du pays reste résiliente et l'une des plus importantes de l'espace CEDEAO. Ainsi, les conséquences socioéconomiques de la crise sanitaire du

9 The Abidjan Legacy Programme, Sustainable value chains of the future, 2022.

10 Vivid Economics (2020), State and Trends of Deforestation in Côte d'Ivoire (2019-2020).





coronavirus sont de moins en moins manifestes. Pour faire face à cette crise, le Gouvernement ivoirien a mis en place une stratégie d'atténuation qui a permis de renforcer la résilience de l'économie et qui s'est traduite par plusieurs décisions et mesures<sup>11</sup> en soutien aux ménages et aux entreprises<sup>12</sup>.

29. La crise russo-ukrainienne déclenchée le 24 février 2022 qui a provoqué un renchérissement des prix au niveau mondial n'a que des effets contenus sur le contexte de développement durable en Côte d'Ivoire, malgré sa persistance. La combinaison de la facture élevée des importations de pétrole et des opportunités commerciales perdues avec la Russie et l'Ukraine en liaison avec cette crise n'a eu qu'un impact réduit sur le pays qui n'a été affecté qu'indirectement, à travers les effets induits de la guerre au niveau mondial. Les prix à la consommation et ceux à la production industrielle ont été confrontés à des pressions à la hausse. Toutefois, comparativement au reste du monde, l'envolée des prix est restée relativement contenue, grâce aux mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la vie chère visant à la fois le contrôle des prix des denrées alimentaires et la hausse des revenus des ménages. Le renchérissement a surtout concerné les produits alimentaires, le transport et l'énergie<sup>13</sup>.

30. Les sanctions économiques et financières prises par la CEDEAO à la suite des événements survenus au Mali en 2020, en Guinée en 2021, au Burkina Faso en 2022 et au Niger en 2023, ne sont pas sans conséquences pour les partenaires de la sous-région comme la Côte d'Ivoire, du fait de leurs relations commerciales, économiques et financières dans le cadre de l'UEMOA. La fermeture prolongée de la frontière et le maintien des sanctions en cas de persistance de la crise au Niger auraient principalement un effet sur le plan commercial, avec une baisse attendue des volumes importés de produits de première consommation, comme les fruits et légumes frais et secs, pouvant exercer une pression à la hausse sur le niveau général des prix<sup>14</sup>. Le marché ivoirien étant approvisionné par le Niger en fruits et légumes à hauteur de 8%, cette perturbation de la chaîne d'approvisionnement pourrait également entraîner un ralentissement d'activité pour les femmes exerçant dans le commerce de détail<sup>15</sup>. Les activités de certaines entreprises spécialisées dans la transformation et commercialisation du sucre et des tissus en coton pourraient en pâtir, vu que les exportations vers le Niger représentent respectivement 37,6% et 26,6 %. Ces sanctions pourraient également agir sur le niveau des flux financiers entre ces pays, à travers notamment une baisse des revenus perçus par la Côte d'Ivoire sur les différents

---

11 Mise en place de 3 fonds fiduciaires .

12 Evaluation du Financement Du Développement de la Cote d'Ivoire, Rapport d'analyse, Pré-Draft Décembre 2022

13 Etude d'impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'économie ivoirienne, mars 2023.

14 Starting Point Regional Analysis for cross-border engagement with Coastal Countries of West Africa, Burkina Faso, Niger and Mali (Burkina Faso, Benin, Cote d'Ivoire, Ghana, Togo, Mali and Niger)

15 S'agissant du bétail dont le Niger est un grand producteur, les effets sur la Côte d'Ivoire seraient négligeables sachant que pour accéder au territoire ivoirien, les commerçants nigériens ne peuvent pas traverser le territoire du Burkina Faso, lui-même en crise sécuritaire.





transferts de fonds de la diaspora alors que plus de 750 000 Nigériens vivent en Côte d'Ivoire, en étant principalement impliqués dans des activités commerciales<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> Examen Rapide des Effets socio-économiques de la Crise Nigérienne sur l'Economie Ivoirienne, octobre 2023.



## II. PROGRES DANS LA MISE-ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE

### Processus d'appropriation des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire

31. Depuis la publication de la version précédente du BCP, les actions visant la réalisation des ODD initiées par le Gouvernement se sont pour l'essentiel inscrites dans le cadre de la feuille de route des ODD élaborée en 2022 par le Ministère du Plan et du Développement. Celle-ci comprend : i) le processus de conduite du Cadre National Intégré de Financement des ODD (CNFI) ; ii) l'affinement du costing des ODD ; iii) le processus d'élaboration du Rapport Volontaire National (VNR) Edition 2022 ; et iv) l'actualisation de la cartographie statistique des ODD.
  
32. Dans la perspective de la mise en place d'un Cadre National de Financement Intégré (CNFI), un rapport d'Evaluation du Financement du Développement (EFD) de la Côte d'Ivoire a été produit en 2023. L'EFD ou DFA est une identification de toutes les sources existantes ou potentielles de financement publics et privés du développement. Ce document servira de support pour définir la stratégie de mobilisation et d'alignement de toutes les ressources pour réaliser les objectifs de développement de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2030, en partant du référentiel qu'est le Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Sa réalisation a nécessité la participation de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la planification, la programmation, la budgétisation et le financement des programmes et projets de développement, publics comme privés.
  
33. La Côte d'Ivoire fait partie des 46 pays qui ont élaboré et présenté un Rapport National Volontaire (VNR) au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) de 2022 à New-York. La présentation de la Côte d'Ivoire visait à faire le point de la mise en œuvre des ODD de façon générale et spécifiquement des ODD 4, 5, 14, 15 et 17 retenus cette année par le FPHN. A ce titre, après l'atelier de lancement de mars 2022, le processus s'est poursuivi en conformité avec les directives édictées et sous la conduite d'une équipe technique d'élaboration constituée de plusieurs parties prenantes. La collecte de données sur les ODD s'est faite également de manière inclusive, à travers : (i) les travaux avec les ministères sectoriels pour la production de rapports ; (ii) les consultations avec le secteur privé ; (iii) les consultations avec les Partenaires au Développement dont le SNUD et ; (iv) les consultations régionales pour la production de rapports locaux dans les 14 districts autonomes.
  
34. Des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des différentes parties prenantes ont été menées pour améliorer le processus de mise en œuvre des ODD. Les différentes contributions thématiques obtenues durant la phase de collecte, y compris celles issues de la société civile, ont constitué le socle du rapport qui a examiné les résultats sur la période 2018 à 2021. La validation du rapport s'est faite à deux niveaux : d'abord lors d'un atelier technique national avec l'ensemble des parties



prenantes, ensuite dans le cadre d'une communication en Conseil des Ministres en vue de son adoption par le gouvernement.

35. Plusieurs acteurs ont participé au côté du Gouvernement aux actions de promotion et de vulgarisation des ODD. Pour conjuguer leurs efforts et mieux jouer leur rôle dans le processus de réalisation des ODD, les Organisations de la Société Civile (OSC) constituées au sein de la plateforme dénommée Initiative de la Société Civile pour les ODD (ISC/ODD-CI) ont conduit une étude portant sur le genre et les personnes vivant avec un handicap sur la période 2015 à 2022. Un atelier pour favoriser l'appropriation des outils et principes de l'élaboration des rapports locaux volontaires (VLR) et des consultations régionales pour la production de rapports locaux dans les 14 districts ont été organisés en 2022.
36. Du côté du secteur privé, un Forum sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) été organisé en avril 2023 avec pour objectif de favoriser les échanges sur l'engagement des entreprises dans le développement durable. Il visait également à sensibiliser les chefs d'entreprise aux opportunités offertes par le Pacte Mondial pour les entreprises qui rejoignent cette initiative. L'événement a permis de réfléchir sur le financement du développement durable par les ressources domestiques, y compris le secteur privé. Il a été admis que la pérennité des entreprises est garantie lorsque le secteur privé s'engage à respecter les principes de la RSE et à contribuer de manière significative aux ODD. Les discussions ont souligné la nécessité pour les entreprises de fournir des efforts supplémentaires pour aller au-delà de l'approche du mécénat et de prendre en compte la RSE de manière plus globale dans leur stratégie d'entreprise<sup>17</sup>.
37. Le Gouvernement a en outre adopté un certain nombre de mesures supplémentaires visant à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Plusieurs d'entre elles se sont inscrites dans le cadre du PND 2021-2025 ou ont relevé des cadres spécifiques suivants : i) le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2022-2024 mis en œuvre pour consolider les acquis de la phase précédente du PSGouv 2019-2020 ; et ii) le nouveau Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ Gouv). D'un coût global de 1 118 milliards de FCFA, le PJ Gouv qui s'étend sur la période 2023-2025 a été lancé en mars 2023 dans le cadre de l'année de la Jeunesse décrétée par le Président de la République. Pour l'année 2023, le budget alloué au PJ Gouv est de 361, 4 milliards de FCFA. Il a pour principal objectif d'amplifier les actions du Gouvernement en faveur des jeunes, à travers l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale des jeunes et l'amélioration de leurs conditions d'épanouissement et de bien-être.
38. Considérant que les statistiques sont le fondement d'un meilleur suivi des programmes et politiques des ODD, la Côte d'Ivoire a entrepris une deuxième revue des Statistiques des ODD sur la période 2019-2021 après celle de 2015 à 2018, avec un accent sur le

---

17 Rapport du Forum sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Contribution du secteur privé à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire, avril 2023.



genre et le principe de « Ne laisser personne pour compte ». Au terme de ce processus, 122 indicateurs sur un total de 230 ont pu être renseignés, dont 53 sur 63 indicateurs parmi les cibles prioritaires et 16 sur 54 parmi les indicateurs sexo-spécifiques. Cette étude a également permis d'observer que les indicateurs du pilier Population sont les plus renseignés, eu égard à la conduite de plusieurs enquêtes sur les ménages ces dernières années, notamment l'Enquête Harmonisée des conditions de vies des ménages (EHCVM), l'Enquête démographique de Santé (EDS -2021), les enquêtes emplois 2019, et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021). Il en est de même pour le pilier Paix et Gouvernance, qui bénéficie de l'appui du SNUD pour la conduite de l'enquête Gouvernance paix et sécurité, de source administrative. L'enquête paix gouvernance et sécurité 2021 a été réalisée dans ce cadre. Pour les piliers Planète et Partenariat, des enquêtes et collectes spécifiques doivent être faits pour leur renseignement.

39. S'agissant plus particulièrement de la production des données pour un suivi-évaluation efficace de la mise en œuvre des ODD, la Côte d'Ivoire n'a pas adopté de nouvelle Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) après la SDNS 2017-2021<sup>18</sup>. En outre, la réforme de l'Institut National de la Statistique (INS) reste attendue après l'adoption en 2020 d'une loi modifiant son statut juridique pour en faire une agence d'exécution et prévoyant par la même occasion la mise en place de l'Autorité Nationale de la Statistique Publique (ANSP) et la création du Fonds de développement de la statistique. Le « renforcement du Système Statistique National en vue d'améliorer la quantité et la qualité de la production statistique » fait partie des réformes inscrites au titre de la Feuille de route 2023 du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement<sup>19</sup>. Le Comité Directeur Conjoint (CDC) du CCDD 2021-2025 a par ailleurs au cours de sa 3<sup>ème</sup> session du 31 mai 2023 approuvé la formulation par le SNUD d'un programme conjoint d'amélioration du système statistique national.

#### Etat des progrès de la Côte d'Ivoire vers la réalisation des ODD

40. A moins de sept années de l'échéance 2030, il importe de faire le bilan de la mise en œuvre de l'agenda 2030 et identifier les axes d'accélération pour l'atteinte des ODD d'ici à 2030. Le guide d'élaboration du BCP préconise de résumer les performances

---

18 . Le pays bénéficie d'un crédit de 45 millions USD dans le cadre d'un financement global de 379 millions USD de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer à l'harmonisation et au renforcement des systèmes statistiques dans sept pays d'Afrique de l'Ouest à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques (PHAS) qui vise à contribuer à une amélioration et une harmonisation des statistiques économiques, sociales et environnementales dans la sous-région ouest-africaine et à renforcer les capacités de l'Institut National de la Statistique (INS) en application des résolutions issues de la Stratégie Nationale de Développement des Statistiques (SNDS) et du Plan Stratégique de l'INS 2017-2021.

19 Pour la première fois, une Feuille de Route des Ministères intégrant des réformes et projets majeurs à lancer, à finaliser ou devant de poursuivre au-delà de 2023 a été élaborée. Son ambition est d'accélérer la préparation des projets, d'améliorer les taux de décaissement et de garantir la mise en œuvre des projets structurants pour l'atteinte des objectifs du PND 2021-2025. L'ensemble des réformes et activités prioritaires budgétisées de l'année 2023 y sont récapitulées et toutes les actions identifiées sont en cohérence avec les six (06) piliers du Plan National de Développement.

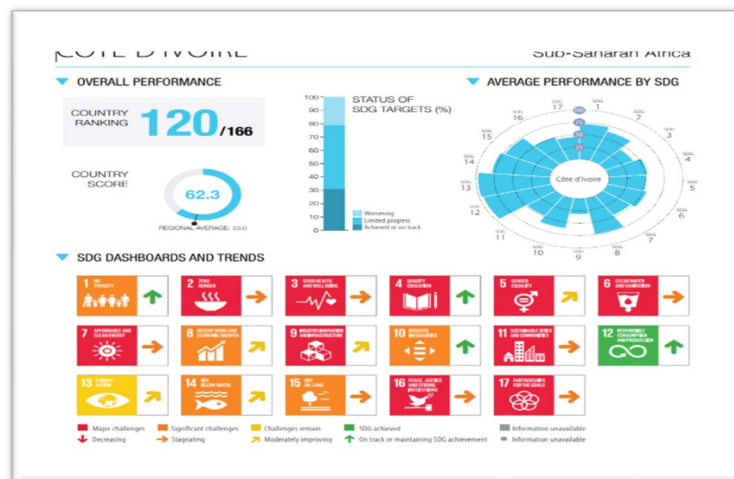


sur chacun des 17 ODD, incluant les tendances à long terme illustrant le rythme de progrès. L'état des progrès de la Côte d'Ivoire dans la réalisation des ODD se fonde notamment sur les informations extraites de Rapport National Volontaire de la Côte d'Ivoire présenté en 2022 et du Policy brief ayant servi de plaidoyer du gouvernement lors du dernier Sommet des ODD à New York en septembre 2023<sup>20</sup>.

### Analyse par ODD

41. L'analyse par ODD révèle que des progrès ont été réalisés, même si des lenteurs et des faiblesses persistantes sont constatées. Elle fait ressortir que la Côte d'Ivoire est sur une bonne trajectoire pour la mise en œuvre des ODD, avec un score de 62,3%, un peu au-dessus de la moyenne régionale établie à 53%. En général, le pays est sur la bonne tendance en termes de réduction de pauvreté (ODD1), de promotion de la qualité d'éducation (ODD4), de réduction des inégalités (ODD10) ainsi que de production et consommation responsables (ODD 12).
42. Des performances significatives ont été également enregistrées au niveau de la croissance économique (ODD8), qui lui sert de catalyseur, tout comme dans la promotion de l'égalité des sexes (ODD5), de l'industrie, l'innovation, l'infrastructure (ODD 9) ainsi que de la lutte contre les changements climatiques (ODD13) et de la préservation de la vie aquatique (ODD14).

**Graphique 7 : Performances de la Côte d'Ivoire**



11. Des actions ont été menées dans le cadre notamment du PND 2021-2025 ainsi que des PSGouv 1 et 2, mais des efforts restent à fournir pour accélérer la tendance observée et atteindre les différentes cibles, surtout en termes de lutte contre la

<sup>20</sup> L'ODD 17 est traité dans le cadre de la section spécifique de ce document qui porte sur les questions de partenariat et de mobilisation des ressources.



malnutrition (ODD2), d'amélioration de la santé (ODD3), d'accès à l'eau propre et assainissement (ODD6), d'accès à l'énergie propre (ODD 7), de promotion des villes durables (ODD11), de préservation de la vie terrestre (ODD 15), de gouvernance (ODD16) et de partenariat pour l'atteinte des ODD (ODD17).

12. Du point de vue de l'ODD 1 visant l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes, l'incidence de la pauvreté est passée respectivement de 55,4% en 2011 à 44,4% en 2015 puis à 39,4% en 2018. La part de la population enrôlée à la Couverture Universelle (%) a augmenté de 1,3 % en 2015 à 7,6 % en 2019, 11,6 % en 2021 et 23,8 % en 2023. La proportion de la population utilisant les services d'assainissement de base est passée de 31,5 % en 2015 à 34,8 % en 2019 et 37 % en 2022.
13. S'agissant de l'ODD 2 visant l'élimination de l'insécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et la promotion de l'agriculture durable, la prévalence de la sous-alimentation est en baisse depuis 2004/2006 à 2020/2022, passant de 16,9% à 7,7% de la population totale. La proportion de la population n'ayant pas les moyens d'avoir une alimentation saine est en recul de 77,7% en 2017 à 72,9% en 2021. Au titre de la nutrition, le taux d'allaitement maternel exclusif s'est accru de 12,1% à 23,5% sur la même période. De même, la proportion de nourrissons mis au sein dans l'heure qui suit la naissance a augmenté de 30,8% à 36,6%.
14. Pour l'ODD 3 sur la promotion de la santé et du bien-être, l'accouchement par un personnel qualifié s'est amélioré en passant de 59,4% en 2011-2012 à 84% en 2021. Le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes est estimé à 385 entre 2014 et 2021 selon l'EDS-CI 2021, contre 614 entre 2005 et 2012 (EDS 2011-2012). On constate une tendance à la baisse des niveaux de mortalité néonatale de 62‰ à 30‰, infantile de 112 ‰ à 52‰ et infanto-juvénile de 181 ‰ à 74‰. Le ratio de mortalité néonatale pour 1000 a baissé de 36,2 % en 2015 à 34,2 % en 2018 et 32,3 % en 2021. L'incidence de la tuberculose pour 1000 a reculé de 159 en 2015 à 142 en 2018 et 132 en 2020. Le nombre de nouvelles infections au VIH-Sida a reculé en moyenne de 17 000 en 2015 à 13 000 en 2018 et 9 000 en 2022. Il est à noter toutefois que l'incidence du paludisme a augmenté de 239,8 % en 2015 à 264 % en 2018 et 275,9 % en 2022, tandis que le taux de mortalité lié aux accidents de la route pour 100 000 habitants s'est légèrement accru de 23,2 en 2015 à 24,1 en 2019.
15. En ce qui concerne l'ODD 4 pour un accès de tous à une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, le taux d'achèvement (TA) au primaire et au secondaire 1er cycle ont augmenté respectivement de 71 % et 49,3 % en 2016-2017 à 80,5 % et 56,78 % en 2018-2019 et 78% et 68,9 % en 2021-2022. En termes de taux brut de scolarisation, au primaire il est passé de 100,5 % en 2018-2019 à 96,63 % en 2022-2023, tandis qu'au premier cycle du secondaire, il s'est contracté de 70,5% en 2018-2019 à 66,5 en 2022-2023. Le taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée au primaire) est remonté de 17 % en 2015 à 21,8 % en 2019 et 22,5 % en 2021. Relativement à l'enseignement technique, professionnel et tertiaire (cible 4.3), le taux de transition du premier cycle du secondaire général à l'ETFPA est passé de 4,85% en 2021 à 13,63% en 2022. Quant au nombre d'apprenants pour 100 000 habitants (502) en 2022, il a dépassé sa cible (444) et est en hausse par rapport sa réalisation de 2021 (456). Le taux de survie à l'enseignement technique est passé de 87,21% en



2021 à 92,81% en 2022 là où il était attendu à 62,2%. Le taux d'insertion des formés (34%), bien qu'en deçà de la valeur attendue en 2022 (67%), a évolué à la hausse par rapport à son niveau de 2021 (32,45%).

16. Au sujet de l'ODD 5 sur l'autonomisation des femmes et des filles, le taux brut de scolarisation de la jeune fille a atteint 102,1 % en 2022, contre 89,6 % en 2013. Le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire est passé de 34,6 % en 2013 à 68,9 % en 2022. L'indice de parité filles/garçons est passé de 0,86 en 2011 à 1,02 en 2022 au primaire et de 0,74 en 2011 à 1,0 en 2022 dans le secondaire général. La proportion de femmes au Gouvernement est passée de 15% en 2012 à 22% en 2022. La proportion de sièges occupés par les femmes dans le parlement national est passée de 9,16 % en 2015 à 10,98 % en 2019 et 14,17 % en 2022. La proportion de femmes et de filles de plus de 15 ans ayant déjà fait l'objet de violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois est passée de 31 % en 2011-2012 à 32 % en 2021. La proportion de femmes et d'hommes ayant contracté leur première union avant l'âge de 15 ans a reculé de 15 % en 1998-1999 à 11 % en 2021.
17. Sur l'ODD 6 portant sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la population totale ayant accès à une source d'eau améliorée a augmenté de 74,4 % en 2015 à 84 % en 2020, tandis que la proportion de la population disposant d'installations de lavage des mains a augmenté de 18,3 % en 2015 à 20,9 % en 2019 et 21,8 % en 2022.
18. Au niveau de l'ODD 7 visant l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes, accès aux énergies renouvelables à un coût abordable, le taux d'accès à l'électricité est passé de 80% en 2015 à 94% en 2019 puis 98,6% en 2021. Le taux de couverture nationale s'est accru de 33 % en 2011 à 88,1 % en 2022. La part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale a baissé de 64,5 % en 2015 à 62,4 % en 2019 avant de remonter à 63,3 % en 2020. Le niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire s'est contracté de 3,96 mégajoules par PIB en 2015 à 3,48 en 2018 et 3,43 en 2020.
19. En termes d'ODD 8 portant sur la croissance soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et l'emploi décent pour tous, le taux de croissance du PIB réel par tête s'est situé à 3,58 % en 2019 contre 11,95 % en 2015. La proportion de jeunes qui ne sont ni en éducation, ni en emploi ni en formation est revenue de 36 % en 2016 à 27,9 % en 2019, le niveau de respect des droits du travail au niveau national, eu égard aux textes de l'OIT et à la législation nationale s'est maintenu à 0,72 en 2021, comme en 2018 contre 0,77 en 2015. Le nombre de guichets automatiques bancaires (GAB) pour 100 000 adultes s'est inscrit à la hausse à 7,34 en 2021 contre 6,95 en 2015.
20. S'agissant de l'ODD 9 centré sur le développement d'une infrastructure résiliente et la promotion d'une industrialisation durable, la part du secteur primaire est passée de 22,2% en 2012 à 15,4% en 2020. Celle du secteur secondaire de 2019 à 2020 s'est améliorée de 1 point de pourcentage pour atteindre 21,1%. De même, la part du secteur tertiaire a augmenté de 16 points de pourcentage de 2012 à 2020 pour se situer à 47%. La valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB est remontée de 10,84 % en 2015 à 11,68 % en 2021. Le Volume de fret maritime transporté par an en millions de tonnes est passé de 26,2 à 30,8 de 2015 à 2019. Les émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée manufacturière





(kilogrammes de CO<sub>2</sub> par dollar américain constant de 2015) ont reculé de 0,29 en 2015 à 0,11 en 2020. La proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile est passée entre 2015 et 2021 de 97,94 % à 97,7 % pour le réseau mobile 2G, de 45,75 % à 96,4 % pour le réseau mobile 3 G et de 28 % à 64,5 % pour le réseau mobile 4G.

21. Pour ce qui est de l'ODD 10 sur la réduction des inégalités, le gap et la sévérité de la pauvreté en milieu rural s'est amélioré, passant de 21,5% en 2015 à 16,7% en 2018. Dans le milieu urbain, la sévérité de pauvreté qui était de 11,2% en 2015 a atteint 6,9% en 2018. Le gap de pauvreté (P1) ou la différence entre le niveau moyen du revenu des pauvres et le seuil de pauvreté s'est également amélioré entre 2015 et 2018, passant de 16,3% à 11,6%. Le nombre de réfugiés pour 100 000 habitants a reculé de 305,2 en 2015 à 152,8 en 2019 et 142,3 en 2020. Les frais de transfert de fonds par rapport au montant transféré ont légèrement baissé de 6,05 % en 2015 à 5,55 % en 2019.
22. S'agissant de l'ODD 11 qui porte sur la construction des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients, durables et portés sur la culture, la proportion de la population vivant dans un logement décent qui était de 30 % en 2015 et 38,34% en 2017 est passée à 53% en 2020. La proportion moyenne de la surface urbaine construite consacrée à des espaces publics est de l'ordre de 32,1 % en 2020.
23. Les données concernant l'ODD 12 sur les modes de consommation et de production durables soulignent que le pourcentage d'emballages vides éliminés et recyclés se situe à 20% en 2020. Le poids en kg des déchets alimentaires par habitant en 2019 est estimé à 99,59 pour les ménages, 27,64 pour la consommation hors foyer et 15,64 au titre du commerce de détail.
24. Au sujet de l'ODD 13 portant sur la lutte contre le changement climatique, le pays intensifie son appui avec l'élaboration de la stratégie bas carbone et résiliente aux changements climatiques ou Contributions Déterminées au niveau National (CDN) élaborées en 2015 et révisées en 2022.
25. S'agissant de la conservation, l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines considérées au titre de l'ODD 14, plus particulièrement de l'eutrophisation côtière qui résulte principalement de l'apport de nutriments d'origine terrestre provenant du ruissellement agricole et du rejet des eaux usées domestiques, la proportion d'écarts de la chlorophylle-a est passée de 2,35 % en 2015 à 1,6 % en 2018 avant de remonter à 2,9 % en 2022. La proportion moyenne des zones clés pour la biodiversité marine (KBA) couvertes par des zones protégées est restée stable à 97,9013 % depuis 2015. De même pour la surface des aires marines protégées en proportion de la surface totale est demeurée à 0,07 % en 2020.
26. Pour l'ODD 15 relatif à la préservation des écosystèmes terrestres et la lutte contre la désertification, la superficie du couvert forestier en pourcentage de la superficie totale des terres s'est réduite de 10,7 % en 2015 à 9,6 % en 2018 et 8,9 % en 2020, tandis que la proportion de la superficie forestière dans les zones protégées légalement établies (%) est revenue de 38,9 % en 2015 à 38,5 % en 2018 et 38,3 % en 2020. En termes d'Indice de la Liste rouge qui permet d'évaluer la dynamique de l'état de la biodiversité dans une région et donc d'apprécier le risque d'extinction d'espèces





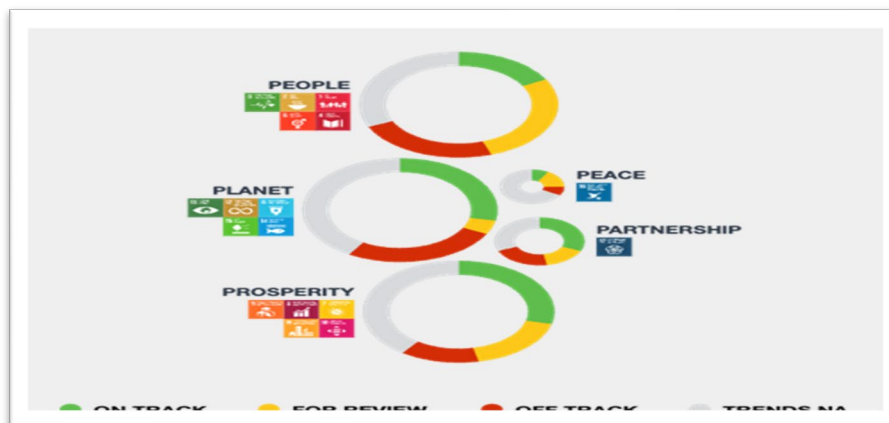
majeures d'animaux, de récifs coralliens et de cycadées en l'absence de tout effort de conservation, la valeur a légèrement progressé de 0,9016 en 2015, 0,9019 en 2018 et 0,9021 en 2020, traduisant une décélération du rythme d'extinction future des espèces.

27. Pour l'ODD 16 portant sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, le nombre de victimes de violences sexuelles ou basées sur le genre a baissé de 3061 en 2015 à 2744 en 2018 avant s'établir à 4431 en 2020. La proportion de la population carcérale en instance de jugement a reculé de 39 % en 2015 à 30,7 % en 2020. L'Indice de perception de la corruption a progressé de 32 en 2015 à 35 en 2018 et 37 en 2022. Le nombre d'affaires poursuivies par l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT) de Côte d'Ivoire a augmenté de 40 à 55, tandis que le nombre personnes poursuivies par l'UCT a baissé de 141 à 92 entre 2017 et 2019.

#### Analyse intégrée par piliers

28. L'analyse par pilier confirme que des efforts doivent être faits pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Ainsi, pour le pilier Population<sup>21</sup>, quasiment 17% des cibles sont atteintes, les efforts se poursuivent sur 27,7%, tandis que 23,7% restent hors de portée pour le pays. Il en est de même pour le pilier Planète<sup>22</sup>, avec 30% de cibles en cours d'achèvement et 26% de cibles sur lesquelles des efforts doivent être faits. Quant au pilier Prospérité<sup>23</sup>, 29% des cibles ont enregistré des progrès substantiels et il faudra poursuivre les efforts pour 30%.

**Graphique 8 : Performance des ODD par pilier**



21 Pauvreté, lutte contre la faim, accès à la santé, promotion de l'éducation pour tous et égalité des sexes.

22 Changement climatique, eau, assainissement, vie aquatique, vie terrestre, mode de consommation durable.

23 Energie, croissance, villes durables, inégalités, infrastructure.



29. L'analyse intégrée selon les Piliers Population, Prospérité et Planète au titre desquels des progrès non négligeables ont été constatés, met clairement en évidence l'interdépendance entre les ODD. Les progrès enregistrés sur certains ODD pouvant influencer positivement d'autres objectifs, une approche holistique et coordonnée pour atteindre le développement durable en Côte d'Ivoire est requise.
30. Au niveau du Pilier Population, la réduction de l'incidence de la pauvreté (ODD1), parce que timide, n'a pas exercé l'effet d'amélioration attendu sur les ODD liés à la santé (ODD 4), l'éducation (ODD3), la sécurité alimentaire (ODD2) et la qualité de vie générale. Les faibles progrès constatés au niveau de la sécurité alimentaire (ODD2) ont pu avoir un effet défavorable sur la santé et le bien-être (ODD3). Les progrès dans l'éducation (ODD4), en offrant des opportunités économiques égales à tous ont contribué à la réduction des inégalités (ODD 10) et, dans une moindre mesure, de la pauvreté (ODD1), et créer des conditions favorables à la promotion d'une société pacifique et à la mise en place d'institutions efficaces (ODD16). Les acquis obtenus en matière d'égalité des sexes (ODD5) ont eu pour effet de renforcer la capacité des femmes à influencer les modèles de consommation en favorisant des choix plus équitables et durables au sein des foyers et des communautés (ODD 11). L'accès encore limité à des sources d'eau améliorées (ODD6) notamment en zone rurale n'a pas entraîné les répercussions directes attendues sur la santé (ODD 3), en termes de réduction substantielle des risques de maladies liées à l'eau.
31. Au niveau du pilier Prospérité, les progrès enregistrés dans les secteurs des infrastructures (ODD 8) ont contribué à la croissance économique en stimulant la productivité et en soutenant le développement industriel (ODD 9). L'accès à une énergie propre dans les zones urbaines (ODD7) a concouru à renforcer la durabilité des communautés (ODD 11) en réduisant leur exposition aux émissions polluantes (ODD 13) et en améliorant la qualité de vie. La croissance économique soutenue (ODD 8) depuis plusieurs années a permis à l'Etat de collecter les ressources permettant d'investir davantage dans des domaines tels que l'éducation (ODD 4) et les infrastructures (ODD 9). La réduction des inégalités (ODD 10) a eu pour effet de favoriser un accès plus équitable à l'éducation (ODD 4) et aux opportunités économiques (ODD 9), renforçant ainsi la stabilité sociale (ODD 16).
32. S'agissant des ODD du Pilier Planète, les résultats au titre des communautés et villes durables (ODD 11) ont pu offrir des conditions de vie améliorées et favoriser un environnement propice aux activités économiques (ODD 9). La promotion de modes de consommation responsables (ODD 12) a été essentielle pour la préservation des écosystèmes marins et terrestres, la réduction de la pression sur les ressources naturelles (ODD 14 et 15), voire à la réduction des émissions polluantes, soutenant ainsi la lutte contre le changement climatique (ODD 13).

#### Perspectives d'accélération des ODD

- 47 La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres Etats membres, est invitée à prendre des engagements pour les 7 années qui séparent de l'échéance des ODD. Il y a lieu de rappeler que l'analyse de la force d'impulsion des différents ODD avait débouché en 2019 sur l'identification par la Côte d'Ivoire de 65 accélérateurs disposant de leviers pour assurer l'atteinte des ODD à l'horizon 2030, dont les 11 ci-après qualifiés de super

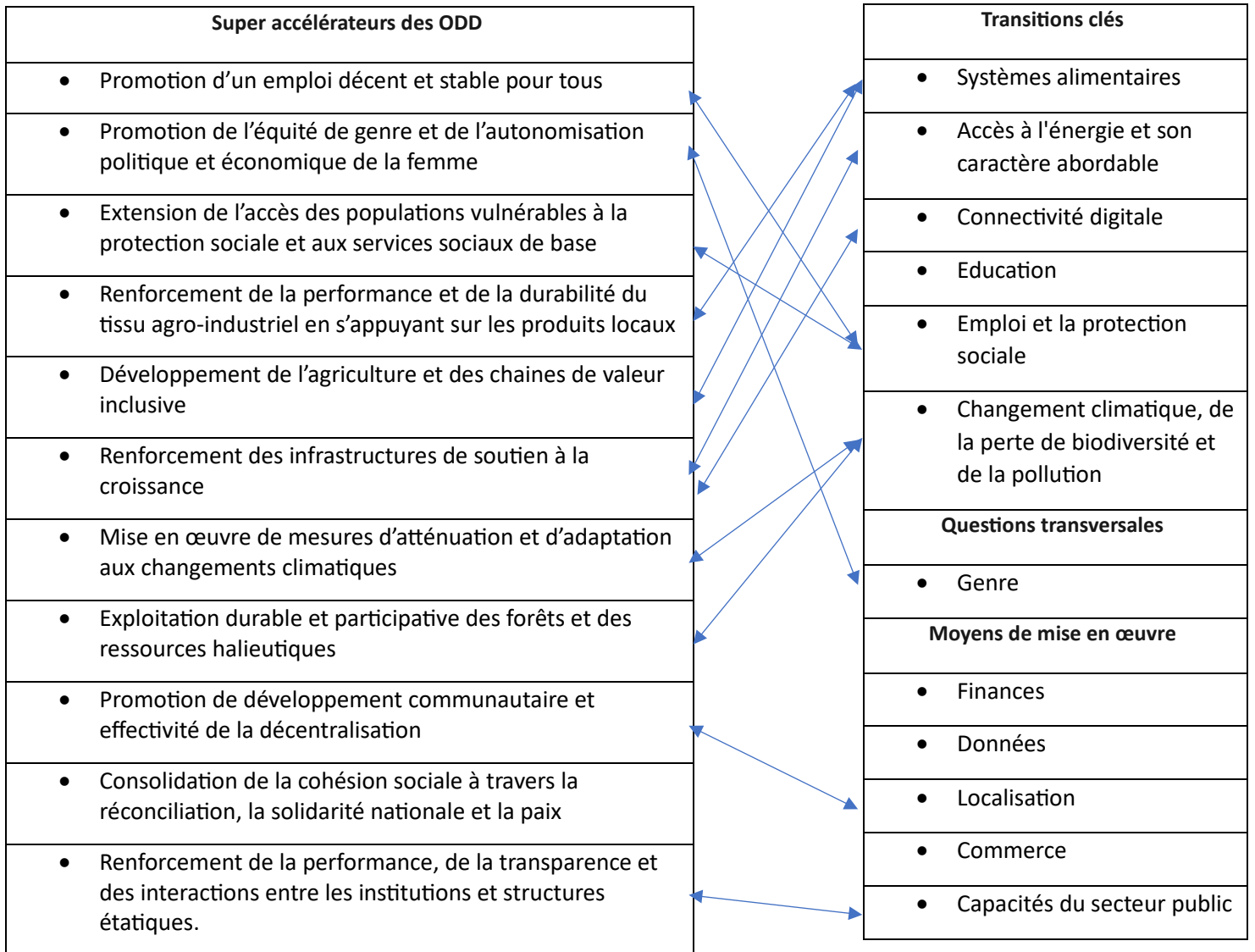


accélérateurs : (i) Promotion d'un emploi décent et stable pour tous ; (ii) Promotion de l'équité de genre et de l'autonomisation politique et économique de la femme ; (iii) Extension de l'accès des populations vulnérables à la protection sociale et aux services sociaux de base ; (iv) Renforcement de la performance et de la durabilité du tissu agro-industriel en s'appuyant sur les produits locaux ; (v) Développement de l'agriculture et des chaînes de valeur inclusive ; (vi) Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance ; (vii) Mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ; (viii) Exploitation durable et participative des forêts et des ressources halieutiques ; (ix) Promotion de développement communautaire et effectivité de la décentralisation ; (x) Consolidation de la cohésion sociale à travers la réconciliation, la solidarité nationale et la paix et ; (xi) Renforcement de la performance, de la transparence et des interactions entre les institutions et structures étatiques.

- 48 A partir d'études sur les ODD, le SNUD a pour sa part identifié en 2023, 6 initiatives à haut impact pouvant avoir des effets catalyseurs et multiplicateurs sur l'ensemble des ODD et un impact déterminant sur la réalisation des objectifs. Il s'agit plus particulièrement : (1) des systèmes alimentaires ; (2) de l'accès à l'énergie et son caractère abordable ; (3) de la connectivité digitale ; (4) de l'éducation ; (5) de l'emploi et la protection sociale ; et (6) du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Ancrées dans les 17 ODD, ces transitions représentent un cadre d'organisation utile qui met en lumière les voies d'investissement pour accélérer les progrès dans chaque pays, avec le contexte national qui détermine le niveau de priorité et l'action accordée à chaque domaine. De plus, puisque les ODD sont interconnectés, ces six transitions le sont également.
- 49 Le rapprochement entre les 11 super accélérateurs retenus par le Gouvernement et les 6 transitions clés identifiés par le SNUD, tel que reflété dans le schéma qui suit, conduit à mettre en évidence la pertinence de ces derniers dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire. La seule transition qui n'a aucune correspondance parmi les super accélérateurs est celle relative à l'Education alors qu'elle reste clé et prioritaire pour la Côte d'Ivoire. Il est en effet ressorti des conclusions des Etats Généraux de l'Education organisés en 2022 que des progrès significatifs restent à faire dans l'amélioration des apprentissages et de l'équité.



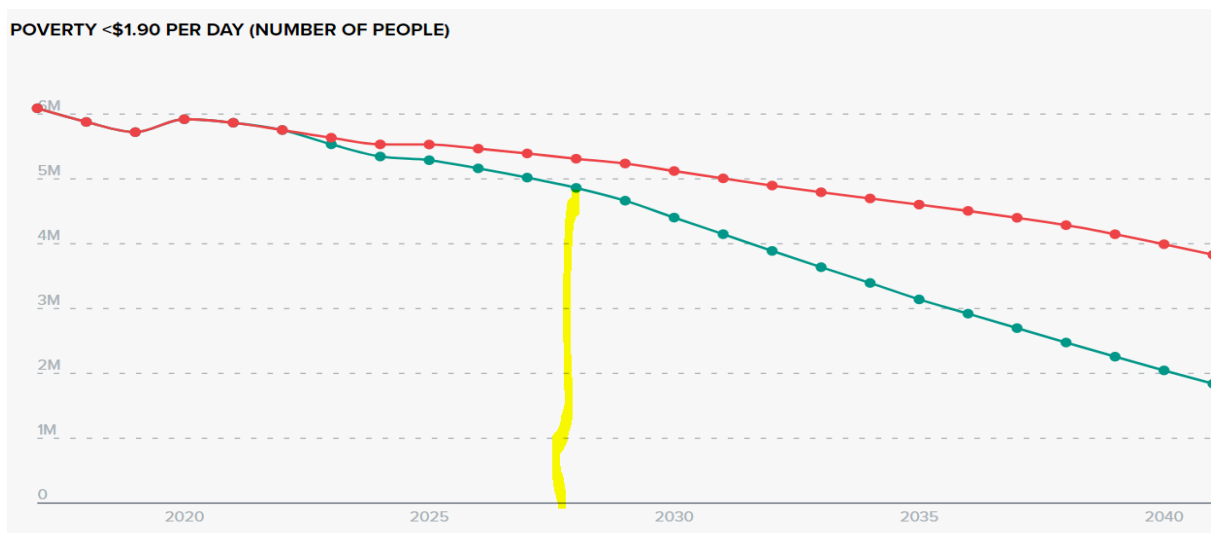
**Graphique 9 : Correspondance entre super accélérateurs et transitions clé**





- 50 La mise en œuvre des initiatives à haut impact avec l'appui du SNUD pourrait actionner les leviers requis pour assurer l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 en Côte d'Ivoire. A ce titre, le « SDG Push » conçu par le SNUD est un scénario futur basé sur des accélérateurs intégrés dans les domaines de la croissance inclusive et durable, de la protection sociale, du numérique et du renforcement des institutions. Il utilise des données nationales pour explorer l'impact sur le développement humain en 2030 et jusqu'en 2050 à travers les indicateurs clés des ODD. L'intégration des accélérateurs « SDG Push » dans les interventions de développement en Côte d'Ivoire peut réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté au fil du temps. Il s'agit de voir comment l'Etat peut inverser ou accélérer la tendance actuelle des indicateurs pour l'atteinte des ODD d'ici à 2030, en s'appuyant sur ce scénario, c'est-à-dire l'application des politiques de gouvernance, de protection sociale, la promotion de l'économie verte et du numérique.
- 51 La courbe rouge, dans le graphique 10 ci-dessous, est la tendance de la pauvreté sans « poussée ODD ». La courbe verte est la tendance (avec une baisse plus forte) lorsqu'on applique le SDG Push. Il ressort que : i) le niveau de pauvreté pourrait baisser, passant de 5,1 Millions à 4,1 millions de ménages d'ici 2030, si les politiques de gouvernance, de protection sociale, la promotion de l'économie verte et du numérique est effective ; ii) le nombre d'enfants malnutris de moins de 5 ans, passerait de 420 000 à 320 000, d'ici à 2030 ; iii) le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans passerait de 58 ‰ à 50 ‰ (pour mille) le taux brut d'achèvement scolaire serait autour de 88% ; iv) l'accès à un assainissement de qualité passerait de 64% à 72%.

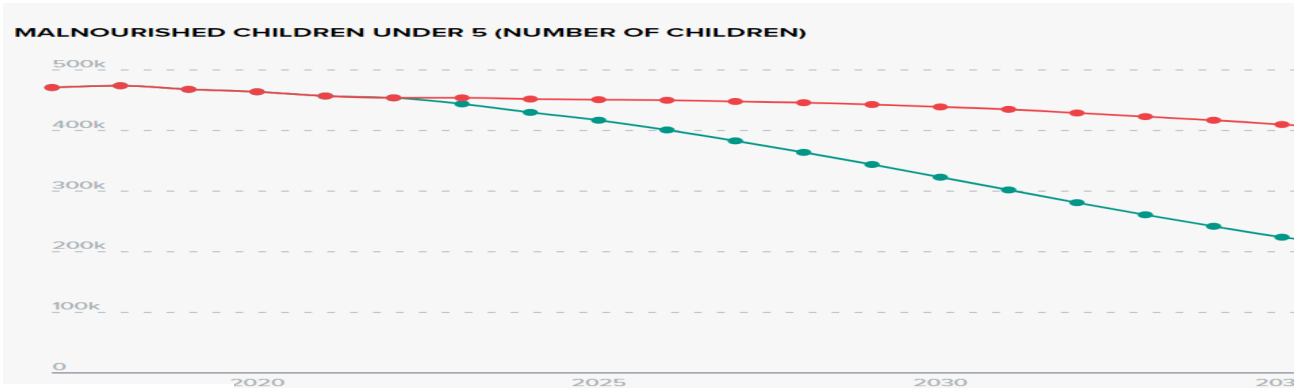
**Graphique 10 : Projection tendancielle de la pauvreté**



Source : SNUD

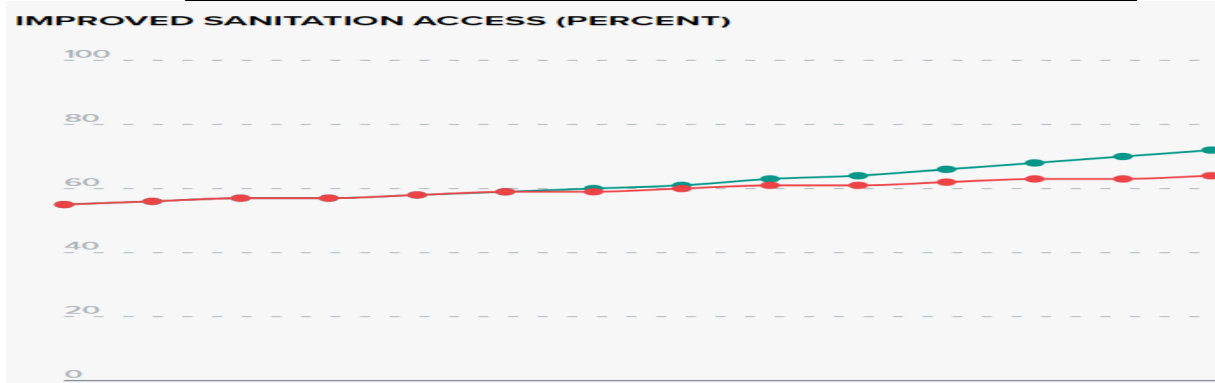


**Graphique 11 : Projection tendancielle du taux de malnutrition**



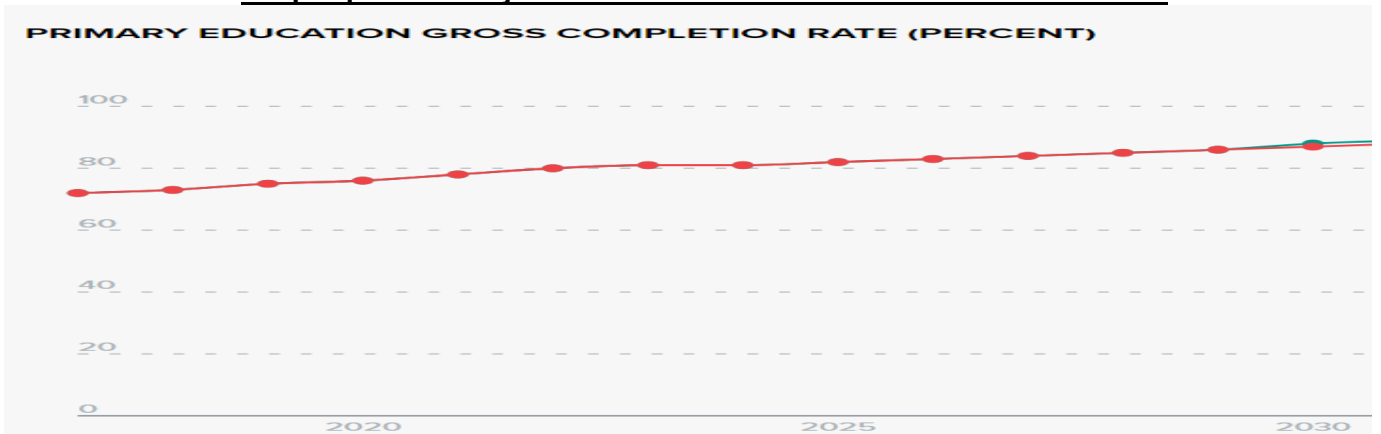
Source : SNUD

**Graphique 12 : Projection tendancielle de l'accès à l'assainissement**



Source : SNUD

**Graphique 13 : Projection tendancielle taux d'achèvement scolaire**



Source : SNUD



### III. INFLUENCE DES QUESTIONS TRANSFRONTALIÈRES ET SOUS RÉGIONALES SUR LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

48. Les pays environnants la Côte d'Ivoire sont confrontés à des conflits violents impliquant des terroristes ainsi que des combattants terroristes étrangers se déplaçant au-delà des frontières nationales et questionnant ainsi la gestion de la sécurité des frontières<sup>24</sup>. Ces mêmes pays enregistrent également des conflits communautaires avec des mouvements de populations. Les menaces sécuritaires du fait de la situation aux frontières avec le Mali et le Burkina Faso notamment, exacerbent les conflits entre des communautés de part et d'autre des frontières. En effet, par sa position centrale à relier le Sahel aux pays côtiers voisins, le Burkina Faso sert désormais de corridor pour étendre les opérations criminelles des groupes jihadistes dont les velléités d'expansion dans le septentrion des pays côtiers, notamment en Côte d'Ivoire sont clairement identifiées. L'ambition de ces groupes à occuper les espaces de gouvernance faiblement investis ou vacants est encouragée par le manque de présence, dans les zones frontalières, d'institutions nationales dédiées à la prévention et à la répression des différents types de menaces propres aux frontières poreuses. La consolidation de l'Etat de droit par une présence plus renforcée de l'administration et l'amélioration de la qualité du service public contribuera à l'amélioration du partage du renseignement au niveau national et régional. Un document de politique de gestion intégrée des frontières a été élaboré. Le renforcement des mesures de contrôle aux frontières est également nécessaire pour la sécurité territoriale. La prise en compte de ces paramètres ainsi que les efforts qui pourraient être consentis pour les aborder favoriseront l'avancée vers la réalisation de l'ODD 16 en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire est confrontée à des craintes croissantes de voir la violence et l'extrémisme se propager plus au sud et affecter le nord du pays, comme l'ont déjà montré les attaques récurrentes de ces dernières années<sup>2</sup>. Les études de perception de la sécurité menées par l'OIM dans quatre régions du nord de la Côte d'Ivoire entre 2021 et 2023, à savoir le Bounkani, le Tchologo, le Poro et la Bagoue, soulignent que le sentiment général d'insécurité est l'une des principales retombées de la situation au Sahel. Les communautés frontalières connaissent un niveau d'insécurité de plus en plus élevé, y compris le vol et la contrebande, mais il y a aussi des tensions intercommunautaires qui pourraient affaiblir la situation sécuritaire déjà précaire. La combinaison de ces facteurs est à l'origine de l'essor de réseaux criminels organisés qui contribuent à la criminalité transnationale, laquelle menace la paix et la sécurité humaine, entraîne des violations des droits de l'homme et compromet le développement. Selon le rapport de l'ONUDC intitulé "La criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : A Threat Assessment in 2013", la criminalité transnationale organisée reste un défi pour la région de l'Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>. La Côte d'Ivoire et les pays voisins, le Burkina Faso et le Mali, sont particulièrement confrontés à ce défi.
49. Bien que le gouvernement ivoirien ait renforcé la sécurité dans le nord du pays depuis 2019, le milieu et la fin de l'année 2021 ont été marqués par une vague d'attaques violentes dans la région du golfe de Guinée, visant principalement les forces de sécurité. Entre juin 2020 et juin 2021, 11 incidents d'engins explosifs improvisés (EEI) et d'attaques se sont produits dans la zone frontalière du nord de la Côte d'Ivoire avec le Burkina Faso. Selon les enquêtes de perception de la sécurité menées par l'OIM en 2022 auprès des communautés frontalières des régions du Bounkani et du Tchologo<sup>5</sup>, 89,6% des personnes interrogées dans la région du

---

<sup>24</sup> Il s'agit d'un thème important qui est notamment consacré dans les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2178 (2014) et 2396 (2017)



Boukani et 71,5% des personnes interrogées dans la région du Tchologo se sont déclarées préoccupées par la menace terroriste.

50. L'extrémisme violent au Sahel, en particulier dans la région du Liptako Gourma est une préoccupation croissante compte tenu des risques d'attaques terroristes et d'enlèvements majeurs, principalement dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire. L'attaque survenue à Kafolo, dans la nuit du 10 au 11 juin 2020, et qui a coûté la vie à plusieurs militaires ivoiriens, n'a fait que confirmer la présence de cette menace. Si ces attaques terroristes prennent de l'ampleur, elles occasionneront des pertes en vie humaine, mais aussi une pression grandissante sur les ressources naturelles du fait de la migration subséquente. Elles peuvent limiter les efforts des parties prenantes dans l'atteinte des ODD en créant un climat d'insécurité au sein de la population et en impactant négativement la scolarisation, le respect des droits humains, etc.
51. Les menaces sécuritaires qui exacerbent les tensions entre communautés de part et d'autre des frontières pourraient également accentuer le mouvement migratoire vers la Côte d'Ivoire, mais aussi alimenter les filières de recrutement et accroître la menace terroriste et la criminalité transnationale. Il convient dès lors de surveiller la situation sécuritaire dans les pays voisins et aux frontières ainsi que les flux migratoires en direction du pays qui pourraient en résulter.

#### [Panorama de l'émigration ivoirienne | fr | OCDE \(oecd.org\)](#)

La Côte d'Ivoire est un pays d'accueil. Selon le RGPH 2021, la Côte d'Ivoire compte environ 6.5 millions de personnes étrangères (22% de la population totale) surtout dans les régions de Gboklé et Cavally : 62,8% du Burkina Faso ; 17,2% du Mali ; 4,7% de la Guinée. 98,1% de cette population est originaire de la CEDEAO, et 0,4% originaires de l'Europe. L'agriculture en Côte d'Ivoire est un pilier important de l'économie nationale (28% du PIB). Un bon nombre des emplois sont occupés par des migrants provenant de la sous-région. L'entrée des migrants travailleurs de la zone CEDEAO est facilitée grâce au Protocole sur la libre circulation des personnes et des biens. Depuis février 2023, il est estimé que plus de 35 000 personnes ont quitté le Burkina Faso pour chercher refuge en Côte d'Ivoire à cause de la détérioration sécuritaire. Pour la plupart d'entre eux l'élevage étant le premier moyen de subsistance ils se sont déplacés avec leur bétail. Selon un exercice de l'OIM conduit en août 2023, il aurait plus de 115 309 têtes de bétail dans la région du Boukani et plus de 200 000 têtes de bétail dans la région du Tchologo.



La Côte d'Ivoire est également un pays d'origine. Les estimations des Nations Unies font état d'environ 1.15 million d'émigrés ivoiriens résidant dans l'ensemble des pays du monde en 2020. Parmi eux, près de 80% résideraient dans un pays d'Afrique de l'Ouest, soit un effectif d'environ 900,000 émigrés. Selon ces estimations, les deux principaux pays de destination des émigrés ivoiriens en 2020 étaient le Burkina Faso, premier pays de destination dans le monde avec 560,000 personnes, et le Mali (195,000 personnes)<sup>1</sup>





52. Une lutte insuffisante contre les formes de criminalité transnationale risque de renforcer l'impunité donc remettre en cause l'efficacité des services en charge de l'application de la loi (police et justice) dans l'atteinte de l'ODD 16. La Côte d'Ivoire est confrontée à des craintes croissantes de voir la violence et l'extrémisme se propager plus au sud et affecter le nord du pays, comme l'ont déjà montré les attaques récurrentes de ces dernières années. Les études de perception de la sécurité menées par le SNUD dans quatre régions du nord de la Côte d'Ivoire entre 2021 et 2023, à savoir le Bounkani, le Tchologo, le Poro et la Bagoué, soulignent que le sentiment général d'insécurité est l'une des principales conséquences de la situation au Sahel. Les communautés frontalières connaissent un niveau d'insécurité de plus en plus élevé, y compris le vol et la contrebande, mais il y a aussi des tensions intercommunautaires qui pourraient affaiblir la situation sécuritaire déjà précaire. La combinaison de ces facteurs est à l'origine de l'essor de réseaux criminels organisés qui contribuent à la criminalité transnationale, laquelle menace la paix et la sécurité humaine, entraîne des violations des droits de l'homme et compromet le développement. Selon le rapport intitulé "La criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : A Threat Assessment in 2013", la criminalité transnationale organisée reste un défi pour la région de l'Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire et les pays voisins, le Burkina Faso et le Mali, sont particulièrement confrontés à ce défi. Selon les enquêtes de perception de la sécurité menées par le SNUD en 2022 auprès des communautés frontalières des régions du Bounkani et du Tchologo, 89,6% des personnes interrogées dans la région du Bounkani et 71,5% des personnes interrogées dans la région du Tchologo se sont déclarées préoccupées par la menace terroriste.
53. Il est également important de rappeler les menaces que la criminalité organisée continue de faire peser sur les efforts des autorités Ivoiriennes en matière de gouvernance. Bien que peu de données statistiques soient disponibles en termes de condamnations judiciaires pour des faits de trafics de drogue, de corruption ou d'autres formes de criminalité grave, il arrive que des saisies et des arrestations soient effectuées dans des dossiers liés à ces formes de trafics, notamment par des services spécialisés tels l'Unité de lutte contre la criminalité transnationale (UCT) ou la Cellule aéroportuaire anti-trafics (CAAT). Celles-ci démontrent clairement les vulnérabilités du pays en la matière. La menace terroriste qui se précise, notamment dans certaines zones frontalières, et les liens qui peuvent exister entre groupes terroristes et groupes criminels, appellent enfin à redoubler d'efforts pour le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des différents services chargés de mener les enquêtes, la poursuite et le jugement de tels faits, et ce en toute indépendance et au travers, notamment, de la coopération régionale et internationale en matière pénale. L'économie Ivoirienne étant confrontée à d'importantes pertes en raison de la piraterie et la criminalité maritime dans le Golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire a donc conduit une réforme juridique afin de lutter contre l'impunité des pirates et adopté le Code Maritime par la Loi 2017-442 le 30 juin 2017 (ODD16). Ce Code Maritime remplace la loi n°61-349 du 09 novembre 1961 portant le Code de la Marine Marchande et donne, à travers son Article 1008, une définition de la piraterie qui reprend principalement le contenu de l'article 101 de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM). De plus, l'article 1018 attribue aux tribunaux ivoiriens une compétence pénale pour « connaître des faits de piraterie ... même lorsqu'ils sont commis en haute mer », conformément au droit international (art. 105 de la CNUDM).
54. La région de l'Union de Fleuve Mano (UFM) a été confrontée à des défis résultant de cycles récurrents de pauvreté, de mauvaise gouvernance, de troubles politiques, de conflits civils et d'épidémies, à différents moments au cours des quatre dernières



décennies. Bien que la sous-région du fleuve Mano ait réalisé des progrès considérables dans les secteurs de la gouvernance, de la sécurité et du développement, elle continue de faire face à des défis complexes et à multiples facettes dans les secteurs politique, économique, social, de la santé publique et environnemental/climatique. Ces revers tendent à éclipser les avancées visibles en matière de résilience, y compris la cohésion sociale et les gains dans le lien paix-développement-humanitaire. Les problèmes sont liés, entre autres, au trafic de drogue, au crime organisé, à l'exploitation illégale des ressources, et à l'utilisation de discours haineux dans les médias (y compris les médias sociaux). Ces phénomènes constituent de graves menaces pour la paix et la sécurité régionales des pays de l'UFM, notamment en raison de leur nature transfrontalière et transnationale. Cela exige des réponses communes et coopératives sur une base régulière et durable, parmi une série d'acteurs du système des Nations Unies et au-delà, afin de parvenir à un développement socio-économique inclusif et à des sociétés pacifiques par le renforcement de la mise en œuvre conjointe d'initiatives transfrontalières et régionales. Ces défis doivent être abordés dans le contexte plus large de la prévention des conflits, de la bonne gouvernance et du développement économique.



## IV. PARTENARIATS ET MOBILISATION DES RESSOURCES POUR L'ACCELERATION DES ODD

### Paysage financier pour la réalisation des ODD

56. Le paysage financier résumé dans le graphique ci-dessous donne les détails des sources de financements existantes et celles susceptibles d'être utilisées plus efficacement pour le financement des ODD.

**Graphique 14 : Sources potentielles de financement pour les ODD**



56. Le SNUD a commencé son appui au Gouvernement pour l'élaboration du Cadre National Intégré de Financement (CNIF<sup>25</sup>) qui est un outil permettant de financer les priorités nationales et d'opérationnaliser le programme d'Addis-Abeba au niveau national. A travers le rapport d'Evaluation du Financement du Développement (EFD) de la Côte d'Ivoire réalisé en 2023, l'ambition est de définir la stratégie de mobilisation et d'alignement de toutes les ressources (publiques et privées, intérieures et extérieures), pour réaliser les objectifs bien explicites de développement de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2030 en partant du référentiel qu'est le Plan National de Développement.

<sup>25</sup> Le cadre de financement national intégré est appelé 'INFF' en anglais.



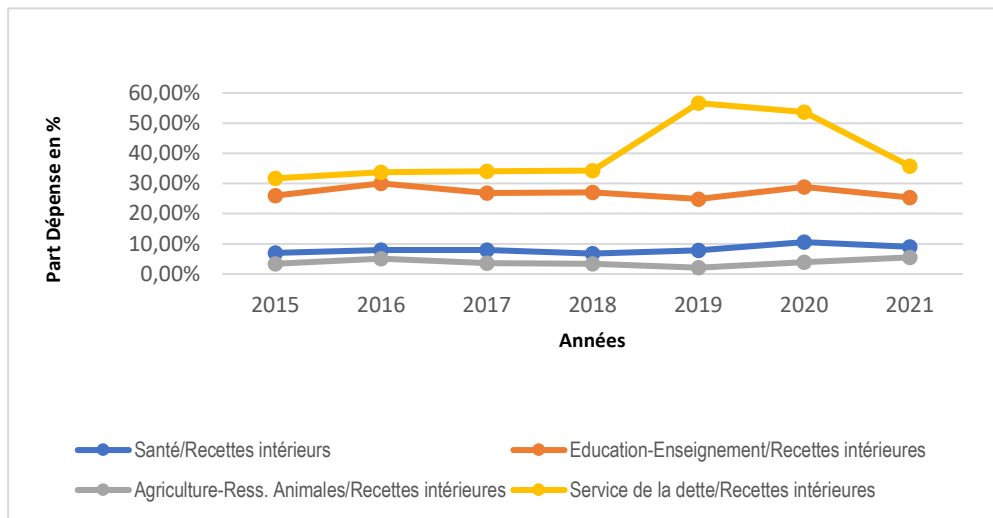
57. Il ressort du DFA que le financement du développement de la Côte d'Ivoire est dominé par l'effort de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales ainsi que par l'endettement. En effet, sur la période 2015-2021, les recettes intérieures ont évolué au rythme annuel moyen de 8,58%, malgré la période de la crise sanitaire qui a été un facteur ralentissant des activités économiques. La pression fiscale reste à un taux de 13% à fin 2021, ce qui est encore loin du taux de 20% fixé dans le cadre du pacte de convergence de l'UEMOA.
58. Quant aux financements extérieurs, ils affichent une moyenne annuelle de 2 584,9 milliards de FCFA y compris les dons qui restent très minimes avec une moyenne de 280 milliards de FCFA par an. Cela s'explique par le niveau de développement de la Côte d'Ivoire qui lui donne accès aux guichets mixtes et privés. La trajectoire de financement extérieur de la Côte d'Ivoire est marquée par sa présence régulière sur le marché international des capitaux (Eurobond), traduisant ainsi la qualité de sa signature et la robustesse de son cadre macro-économique. En effet, sur la période 2017-2021, la Côte d'Ivoire a mobilisé sur les marchés financiers internationaux à des conditions favorables, en moyenne, 917,1 milliards de FCFA par an.
59. L'encours de sa dette extérieure à fin 2021 représente 60,7% de sa dette totale, le restant soit 39,3% est constitué de la dette intérieure mobilisée sur le marché financier de l'UEMOA à des conditions commerciales. A fin 2021, l'encours de la dette est à 51,7% du PIB, tandis que le stock de la dette restant à décaisser de 6 161 milliards de FCFA est consacré au financement de neuf (9) ODD, parmi les plus significatifs que sont : 40,49% pour les routes et transports (ODD9), 12,21% pour l'énergie (ODD 7), 11,37% la santé et protection sociale (ODD3), 8,8% l'éducation (ODD4), tandis que 1,1% de la future dette va à l'eau et à l'assainissement (ODD6).
60. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé en mai 2023 un accord de 40 mois au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalent à 400 % de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars américains). Le programme est conforme au PND 2021-25 des autorités et vise à maintenir la stabilité macroéconomique à court terme tout en jetant les bases d'une transformation économique plus profonde vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme.
61. Les crédits ou créances du système bancaire sur le secteur privé sont globalement en progression depuis 2010, allant de moins de 35,3 milliards de FCFA en 2011 à plus de 1 200 milliards de FCFA en 2021. Depuis 2012, les flux d'Investissements directs étrangers en direction de la Côte d'Ivoire se sont fortement accrus, passant de 222,3 milliards de FCFA à 410,3 milliards de FCFA en 2020 soit un stock d'IDE estimé à 3 359,7 milliards de FCFA.
62. De 2011 à 2020, les envois de fonds de la diaspora vers la Côte d'Ivoire ont atteint plus de 1 120,9 milliards de FCFA, soit environ 101 milliards de FCFA en moyenne annuelle. Sur le marché du financement innovant, la Côte d'Ivoire paraît assez timide, puisqu'elle n'a procédé qu'à deux émissions islamiques SUKUK, et sa capacité de mobilisation de ressources sur les fonds verticaux n'est pas assez expansive, comme en matière de Finance Verte où les financements les plus réguliers et les plus soutenus semblent être ceux du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).



## Problématiques liées au financement des ODD à l'horizon 2030

63. En examinant la part des recettes absorbées par la dette, l'on se rend compte que la Côte d'Ivoire paye sur ses ressources intérieures le service de la dette publique au détriment des secteurs de la santé, de l'éducation et son agriculture. Quand la Côte d'Ivoire destine un montant annuel moyen de 1 839 milliards de FCFA au paiement de sa dette publique sur la période 2015-2021, au même moment elle ne puise dans ses recettes intérieures que 981 milliards de FCFA qu'elle consacre à l'éducation nationale et à la formation technique et professionnelle, 375 milliards de FCFA à la santé de ses populations et 164 milliards de FCFA pour son agriculture. A ce rythme d'évolution, sauf soutien considérable de la communauté internationale sur des ressources concessionnelles très limitées, et semi-concessionnelles, le choix pour la Côte d'Ivoire de financer ses cibles prioritaires ODD sera de capter pleinement son gisement fiscal. La Côte d'Ivoire pourra toujours se refinancer sur le marché financier régional, mais force est de constater que 49,2% du service de la dette à honorer par l'Etat devra être payée dans les trois (03) prochaines années, et 17% de la dette publique de la Côte d'Ivoire représentant 4,9% du PIB doit être refinancée dans une année. A moyen terme, c'est le paiement des montants dus sur les obligations du Trésor qui va accroître le risque de refinancement et donc la pression sur les finances publiques.

**Graphique 15 : Dépenses sectorielles et STD / Recettes intérieures**



Source : MBPE

64. Les ODD ne sont pas utilisés comme aiguillon dans le financement du développement. Les ODD sont implicitement traduits dans le processus de programmation et de budgétisation qui n'est pas fondé sur la priorité à atteindre telle cible ou tel indicateur ODD, mais reste guidé par le principe de la régulation budgétaire, et donc la disponibilité des ressources. L'instauration des contrats de performance aux différents niveaux de responsabilités n'intègre pas encore les ODD comme des cibles à atteindre parce qu'ils ne constituent ni un baromètre, ni un paramètre d'évaluation de la performance des politiques et stratégies sectorielles.

65. Toutefois, l'examen de l'affectation des montants à chaque cible ou groupe de cibles laisse observer l'importance des financements à réaliser pour parvenir à l'échéance de 2030. Sur la période 2019-2021, en moyenne, 14,04% du budget général de l'Etat ont été consacrés au financement des 33 cibles ODD répertoriées à partir des affectations



sectorielles de ressources. Sur la période couvrant le PND (2021-2025), les mêmes cibles seront financées à hauteur de 15,33% du budget de l'Etat, en moyenne.

66. Le financement du développement par une approche multisectorielle que favorisent les ODD n'est pas encore dans la doctrine de travail des décideurs et directions stratégiques. L'approche multisectorielle est liée de fait à la logique de la transformation structurelle qui veut qu'en finançant par exemple la filière maïs, on est dans une dimension multisectorielle permettant de générer une chaîne de maïserie nationale, créatrice d'opportunités d'emplois, d'insertion socio-économique en tous genres, le développement local et territorial, etc. Le cas le plus avéré est celui du financement des cantines scolaires dans certaines zones du Nord. Pour des enfants scolarisés qui doivent bénéficier de 120 jours de cantines scolaires, ils se retrouvent, par défaut de financement, à 17 ou 20 jours de cantines scolaires. Cette situation pose le problème global de leurs capacités et de leur enthousiasme à fréquenter l'école, et le risque que cela fait peser sur le niveau de décrochage et d'abandon scolaire, et conséquemment sur la santé des enfants, impactant finalement le développement du capital humain du pays.



## V. RISQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DES ODD

67. La situation des risques multidimensionnels pouvant avoir une incidence sur la réalisation n'a quasiment pas évolué par rapport à celle présente dans le BCP de 2021. Le risque lié à l'économie demeure modéré, ceux en lien avec la participation politique et la gouvernance, l'environnement et la santé restent élevés, tandis que le risque lié à la sécurité reste très élevé du fait notamment de la persistance des tensions communautaires.

### Risques liés à la sécurité

68. Les risques sécuritaires se rapportent essentiellement : à la menace terroriste ; à l'expansion de l'extrémisme violent ; aux tensions et conflits communautaires ; à la circulation des armes de petit calibre et aux caches d'armes ; aux actes de radicalisation locale et ou de caractère régional ; aux conflits électoraux. La probabilité de survenue de ces risques apparaît désormais élevée compte tenu de la résurgence d'attaques terroristes dans la région Nord du pays en 2020 et 2021. Mais combinés à des tensions politiques, leur probabilité de survenue pourrait devenir élevée. Ce sont des risques qui pourraient subvenir des frustrations résultant des privations multidimensionnelles, du passif des tensions et conflits communautaires à l'œuvre avant et depuis la crise post-électorale. Les populations ne recourent plus systématiquement aux institutions dans leurs rapports intra et/ou inter communautaires et préfèrent, dans certains cas, « rendre leur propre » justice. Ce qui a pour effet de susciter des troubles à l'ordre public dans les grands centres urbains, mais aussi les conflits entre différentes communautés (allogènes, allochtones et autochtones) dans plusieurs régions du pays. L'éclatement de tels risques entraînerait des affrontements localisés qui pourraient causer des pertes en vies humaines, des destructions de biens publics et privés. Par la même occasion, il pourrait gêner les activités économiques et sociales. L'atteinte des ODD à caractère social dans telles zones se trouverait compromise. Le SNU devrait poursuivre ses interventions en direction du renforcement de la démocratie et de la cohésion sociale.

### Risques liés à la participation politique et la gouvernance

69. Depuis la fin de crise post-électorale de 2010- 2011, le Gouvernement a entrepris des actions en vue de la réconciliation et du renforcement de la cohésion nationale. Un ministère dédié a été créé ainsi que des organes qui ont accompagné la justice transitionnelle. Par la même occasion, des actions ont été mises en œuvre en vue d'améliorer le climat sécuritaire par la réorganisation des forces armées et de l'ordre pour favoriser ainsi un climat de confiance entre ces entités et les populations. Les capacités du secteur de la justice ont également été renforcées pour accompagner ce processus et favoriser ainsi la primauté du droit et le recours aux institutions comme seule modalité de règlement des conflits. Au regard des avancées enregistrées en matière de réconciliation, le Gouvernement a décidé en 2023 de mettre l'accent sur le volet cohésion nationale. Cependant, la confiance dans les institutions, notamment la justice, la police et la gendarmerie, reste fragile. L'atteinte des objectifs de développement durable serait sérieusement compromise et les populations



sérieusement affectées par une nouvelle crise électorale dont les coûts seraient considérables sur le plan humanitaire, social et économique. Le risque lié à la participation politique apparaît désormais comme moins élevé, avec les dernières échéances électorales qui ont été jugées inclusives.

### Risques liés à l'environnement

70. Bien que la Côte d'Ivoire soit engagée à lutter contre le changement climatique dans le cadre du développement durable, la question de l'environnement constitue un risque majeur pour la réalisation de l'agenda 2030. Après la création en 2016 de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) chargée d'assurer la maîtrise d'œuvre de la politique foncière, il importe que des solutions durables soient trouvées à la question foncière qui est l'une des principales sources des conflits communautaires et un enjeu déterminant dans la cohésion sociale. Aussi, la prolifération de sites d'extraction artisanale de ressources naturelles (or) s'accompagne d'une destruction de l'environnement et porte les germes de conflits dévastateurs entre les différents acteurs. La déforestation continue du couvert végétal pour les produits de rente contribue à renforcer ce risque lié au changement climatique. La migration et les mouvements de populations à la recherche de terres cultivables renforcent aussi la pression sur les ressources naturelles et compromettent l'équilibre entre l'homme et la nature et ne manquent de susciter des conflits. En dépit des initiatives ambitieuses, la production industrielle est encore une source de pollution. L'économie bleue qui concerne une importante partie du littoral est au stade de balbutiement alors qu'elle permettrait de mitiger la dégradation de l'environnement sur les eaux. C'est donc une production et une croissance non durables qui sont à l'œuvre au détriment de l'environnement. La forte pression sur les ressources naturelles, la destruction et la dégradation de l'environnement ainsi que la production et la croissance non durables représentent un risque non négligeable dans la réalisation de l'Agenda 2030. Pour mitiger ces risques, des critères de durabilité des activités pourraient être mis en place pour en imprimer une caractéristique durable basé sur le dialogue. Il est aussi plus qu'urgent que l'agriculture bénéficie d'innovations susceptibles d'aider à la rendre durable. Parallèlement, la reforestation des forêts constitue un enjeu incontournable pour la Côte d'Ivoire. La mise en place des unités multidisciplinaires pour prévenir et organiser la riposte face aux catastrophes devient essentielle pour capitaliser sur les expériences passées.

### Risques liés à la santé

71. La pandémie à Covid 19 a affecté les structures économiques et sociales, voire institutionnelles du pays. Les mesures de restrictions inédites ont rendu les populations encore plus vulnérables. Dans les régions frontalières de la Côte d'Ivoire, la crise de la Covid 19 a eu pour effet de distendre les liens sociaux et de détériorer les relations familiales, en relation avec l'interdiction des populations de visiter leurs familles de l'autre côté de la frontière. Du fait de la réduction voire l'impossibilité des échanges, certains groupes de populations frontalières ont été exposés à un risque exacerbé d'insécurité alimentaire et d'accentuation de la pauvreté. Il est à noter également une potentielle méfiance réciproque entre les populations, ce qui aurait pu avoir un impact négatif sur la cohésion sociale dans ces régions frontalières. Le risque sanitaire s'accroît avec le stress climatique et environnemental qui fait sortir les animaux de leur





habitat naturel. L'épidémie d'Ebola qui a épargné la Côte d'Ivoire en 2013-2014 aurait constitué un signal d'alerte sur les risques sanitaires. Les capacités des systèmes sanitaires avaient déjà été mises à rude épreuve pour tous les pays affectés. La résilience des systèmes de santé est à analyser pour mettre au centre de la réforme du système sanitaire la santé publique et non seulement les soins de santé. Dans le domaine de la santé, la persistance de la pandémie en cours du Covid 19 (même si elle est moins virulente) et de certaines maladies à potentiel épidémique, montre l'importance de disposer des unités multidisciplinaires pour prévenir et organiser la riposte face aux catastrophes. Un soutien complet du SNUD pour renforcer les capacités de gestion des risques au niveau national et local est indispensable.

## Risques liés à l'économie

72. La Côte d'Ivoire occupe des rangs enviables tant en Afrique que dans le monde dans les cultures de rente telles que le café, le cacao, le palmier à huile, etc. Le pays gagnerait à amorcer une transformation structurelle plus rapide de son économie pour tirer des revenus substantiels de toute la chaîne de valeurs accompagnant la transformation des matières premières en produits finis. Les innovations pour assurer une productivité accrue dans l'agriculture paraissent aussi importantes. Le SNU devrait accompagner le pays dans son processus d'industrialisation et notamment de transformation structurelle. La chute brutale des cours des produits de base exportés, du cacao notamment peut affecter profondément l'économie de la Côte d'Ivoire. Si l'endettement extérieur augmentait à des niveaux non soutenables, le financement de l'économie et des programmes sociaux pourrait être durement affecté. Au regard de ses performances économiques depuis 2012, la Côte d'Ivoire est dans une situation confortable. Elle déploie avec ses partenaires un PND ambitieux et enregistre des scores remarquables. Ses taux de croissance ces dernières années sont parmi les meilleurs en Afrique. En outre, elle dispose d'un large éventail de ressources naturelles et humaines et aussi d'un potentiel financier important, qui, utilisé de façon efficiente, contribuerait à un réel développement durable. Cependant, elle n'est pas encore à un stade avancé de la transformation structurelle de son économie. La pauvreté est encore élevée, avec des inégalités d'accès à la santé publique, à une éducation de qualité, à l'eau et à l'électricité. La mise en place de la ZLECAF est à la fois une opportunité et une menace pour la Côte d'Ivoire dans la mesure où son marché sera ouvert à la concurrence régionale. Elle devra renforcer la compétitivité de l'ensemble de l'économie et la productivité de chacun des secteurs.



**Tableau synoptique des risques dans la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire**

Type de risque	Description des risques et thématiques	Probabilité de survenue	Coûts pour l'atteinte des ODD	Recommandations
<b>Participation politique et gouvernance</b>	<p>Fracture sociale</p> <p>Faible dialogue politique</p> <p>Manque d'indépendance de la Justice</p> <p>Contestation du processus électoral</p> <p>Faible participation des populations à la gouvernance locale</p>	<b>Elevé</b>	<p>Les coûts peuvent être considérables sur le plan humanitaire, social et économique. Les ODD à caractère social seront sacrifiés et l'activité économique bloquée. Les conséquences peuvent encore être importante sur les forêts et les ressources naturelles.</p>	<p>Consolider le dialogue entre les acteurs politiques de tout bord</p> <p>Renforcer la chaîne de contrôle de l'action publique, notamment les services d'inspection</p> <p>Renforcer la transparence du système judiciaire à travers notamment par la digitalisation</p> <p>Améliorer la transparence du processus démocratique</p> <p>Renforcer la gouvernance locale</p>
<b>Sécurité</b>	<p>Tensions et conflits communautaires ;</p> <p>Circulation des armes de petit calibre et aux caches d'armes ;</p> <p>Expansion de l'extrémisme violent</p> <p>Conflits électoraux.</p>	<b>Très élevé</b>	<p>L'atteinte des ODD à caractère social menacée. Activité économique contrariée.</p> <p>Pauvreté accrue.</p> <p>Risques liés à la fermeture des frontières à cause des risques sécuritaires pouvant affecter les moyens de subsistance des populations frontalières pouvant engendrer la paupérisation, voire l'insécurité alimentaire.</p>	<p>Cartographier les zones conflictogènes ;</p> <p>Renforcer la cohésion sociale en évitant les stigmatisations identitaires ;</p> <p>Renforcer les mécanismes d'alerte précoce ;</p> <p>Adresser la question des armes de petit calibre et des caches d'armes</p> <p>Prévenir l'extrémisme violent</p> <p>Renforcer la transparence des processus électoraux</p>
<b>Economie</b>	<p>Baisse des cours des produits de base exportés</p> <p>Hausse de la dette publique</p> <p>Financement de l'économie compromis</p> <p>Perte d'emploi</p>	<b>Modéré</b>	<p>Financement des ODD compromis ;</p> <p>Perte d'emplois.</p>	<p>Accélérer la transformation structurelle du pays ;</p> <p>Prévoir et Anticiper les principales mutations prévisibles. ;</p> <p>Développement des programmes d'innovation.</p>



Type de risque	Description des risques et thématiques	Probabilité de survenue	Coûts pour l'atteinte des ODD	Recommandations
<b>Santé</b>	Menaces épidémiques pressantes : dengue, fièvre jaune, maladie à virus Ebola... liées au contexte épidémiologique et aux mouvements de population du fait des problèmes sécuritaires dans la sous-région. Besoins non satisfaits des produits de la PF élevés Non disponibilité des ressources humaines consacrées aux services maternels Système sanitaire non résilient	Elevé	Ralentissement notable des progrès vers l'atteinte des ODD. Disponibilité non satisfaisante en personnels de santé pour l'ensemble des services essentiels de santé sur l'ensemble du territoire et équitablement réparti Faibles capacités de gestion des problèmes de santé au niveau opérationnel (district sanitaire) La faible disponibilité en produits de santé essentiels. Scolarité des plus déshérités compromise. Activités économiques et sociales arrêtées sinon ralenties. Chômage accru. Perte de qualification de la main d'œuvre.	Mettre en place des unités multidisciplinaires pour prévenir et organiser la riposte face aux catastrophes. Reformer le système de santé ; Renforcer les capacités de résilience du système de santé.
<b>Environnement et climat</b>	Incapacité de l'État à trouver des réponses durables à la question foncière Extraction artisanale de l'or accompagnée de la destruction de l'environnement Déforestation permanente Changement climatique Insécurité alimentaire et la malnutrition	Elevé	Perte de la production agricole Chômage ; Migration Destruction et dégradation de l'environnement et la production ; Pollution Croissance non durable	Soutenir les efforts du pays en ce qui concerne l'environnement et le changement climatique. Définir critères de durabilité des activités pour en imprimer une caractéristique durable basé sur le dialogue. Mettre en place un programme d'innovations dans l'agriculture susceptibles d'aider à la rendre durable. Contribuer à la reforestation des forêts. Mettre en place des unités multidisciplinaires pour prévenir et organiser la riposte face aux catastrophes.

## CONCLUSION

73. L'analyse a permis de noter que la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès et serait sur une bonne tendance pour l'atteinte d'une partie des ODD d'ici à 2030, surtout au niveau des cibles des piliers Population et Prospérité.
74. Comme dans les versions précédentes du BCP, les défis relevés dans cette version mise à jour restent toutefois nombreux. L'élimination de la pauvreté extrême, la sécurité alimentaire, le respect des droits de l'homme, le respect de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes devraient rester au cœur de l'action. La paix et la stabilité sont aussi des défis importants auxquels la Côte d'Ivoire devra trouver des voies solides et fondées sur le dialogue. L'accélération de la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire nécessitera en effet un climat de paix. C'est dans ce cadre qu'une planification entièrement basée sur les ODD pourra produire son plein effet. Parmi les huit groupes de personnes laissées de côté ou à risque de l'être identifiés lors de l'élaboration de la version initiale du BCP, le groupe constitué des migrants et des populations à risque d'apatridie s'est élargi avec l'afflux de demandeurs d'asile dans les régions frontalières nord de la Côte d'Ivoire en 2023.
75. Les ODD restent une feuille de route pour relever ces défis et avancer vers un avenir meilleur pour toutes et tous. En effet, les effets combinés des changements climatiques, de la Covid 19 et des injustices économiques ont fait que de nombreux pays en développement ont eu moins d'options et de ressources mises à leur disposition pour atteindre ces objectifs. C'est le cas de la Côte d'Ivoire dont la trajectoire a été perturbée par ces différentes crises.
76. Pour l'accélération de la mise en œuvre de l'agenda 2030, la Côte d'Ivoire devra mettre l'accent sur plusieurs leviers dans la dernière décennie d'action. Il s'agira de : i) renforcer la coordination au sein des écosystèmes de données nationaux et les statistiques ; ii) mobiliser davantage de ressources pour le financement des ODD, ce qui requiert une accélération du processus en cours, sur la mise en place du cadre de financement intégré pour le développement (INFF), dont la première étape, l'évaluation du financement du développement (DFA) est quasiment achevée; iii) promouvoir une utilisation efficace des technologies, des ressources et des connaissances disponibles, le tout avec une meilleure gouvernance. Tous ces efforts pourraient être soutenus par une volonté politique et un engagement ferme à s'approprier et prendre en compte les 6 transitions clés présentés lors du Sommet de septembre 2023 sur les ODD comme de réels accélérateurs pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 dans les sept prochaines années.
77. Le suivi de la mise en œuvre des ODD devra requérir des données en quantité et de qualité. La collecte d'informations et de statistiques permettant de faire un meilleur suivi des ODD en disposant de davantage d'indicateurs est à renforcer. Les capacités à produire les données de routine dans des domaines clés comme l'éducation et la santé sont à renforcer.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

---

- AFOR : Agence Foncière Rurale
- APD : Aide Publique au Développement
- APO : Accord Politique de Ouagadougou
- ANSP : Autorité Nationale de la Statistique Publique
- ARDCI : Association des Régions et Districts de Côte d'Ivoire
- BAD : Banque Africaine de Développement
- BCP : Bilan Commun de Pays
- BIT : Bureau International du Travail
- BTP : Bâtiments et Travaux Publics
- CAAT : Cellule Aéroportuaire Anti-Trafics
- CAF : Coût, Assurance et Fret
- CAPD : Cour Africaine des Droits des Peuples
- CDC : Comité Directeur Conjoint
- CCDD : Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
- CCE : Comité de Coordination Elargi
- CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
- CDN : Contributions Déterminées au niveau National
- CDVR : Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation
- CEACR : Commission d'Experts de l'OIT pour l'Application des Conventions et Recommandations
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
- CEDEF : Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes
- CEI : Commission Electorale Indépendante
- CEN-SAD : Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
- CEPICI : Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
- CESEC : Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel
- CGECI : Confédération Générale des Entreprises de Côte-d'Ivoire
- CGRAE : Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat
- CIV : Côte d'Ivoire
- CMU : Couverture Maladie Universelle
- CNDH : Conseil National des Droits de l'Homme
- CNDS : Conseil National du Dialogue Social
- CNE : Commission Nationale d'Enquête
- CNF : Conseil National de la Femme
- CNFI : Cadre National Intégré de Financement des ODD
- CNIF : Cadre National Intégré de Financement
- CNLTP : Comité National contre la Traite des Personnes
- CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
- CNUDM : Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer
- CONNAPE : Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et le développement de la Petite Enfance
- COP : Conférence des parties
- CREPMF : Conseil Régionale de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers
- CSE : Cellule Spéciale d'Enquête

- CSS : Coopération Sud-Sud
- DDDR : Désarmement Démobilisation Réintégration et Réinsertion
- DFA : Development finance Assessment
- ECOGEP : Equipe Conjointe de Gestion des Programmes
- EEI : Engins Explosifs Improvisés
- EFD : Evaluation du Financement du Développement ou DFA
- EDS : Enquête Démographique et de Santé
- EGENA : Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
- EHCVM : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
- ENA : Ecole Nationale d'Administration
- ENE : Enquête Nationale auprès des Entreprises
- ENM : École Nationale de Magistrature
- ENV : Enquête sur le niveau de vie des Ménages
- EPU : Examen Périodique Universel
- ERI-ESI : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
- ESPC : Etablissement Sanitaire de Premiers Contacts
- FAO : Food and Agriculture Organization
- FEC : Facilité Elargie de Crédit
- FEM : Fonds pour l'Environnement mondial
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- FLEGT : Forest Law Enforcement, Governance and Trade/ Règlements Forestières  
Gouvernance et Echanges Commerciaux
- FMI : Fonds Monétaire International
- FPHN : Forum Politique de Haut Niveau
- FRC : Facilité de Crédit Rapide
- GBVIMS : Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre
- GCR : Pacte mondial sur les Réfugiés
- GODDAC : Groupe ODD d'Appui-Conseil
- GRF : Forum Global sur les Réfugiés
- HCDH : Haut-Commissariat aux droits de l'homme
- HDR : Human Development Report
- HSH : Hommes ayant des rapports avec des Hommes
- ICF : Initiative Cacao et Forêts
- ICH : Indicateur de Capital Humain
- IDE : Investissement Direct Etranger
- IDH : Indice de Développement Humain
- IFR : Instrument de Financement Rapide
- IIG : Indice d'Inégalité de Genre
- INFF : Cadre de Financement National Intégré
- INS : Institut National de la Statistique
- IPC : Indice de Perception de la Corruption
- IPM : Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
- IPTE : Initiative en Faveur des Pays Pauvres Très Endettés
- IPS : Indice de Parité entre les Sexes
- ISC/ODD-CI : Initiative de la Société Civile pour les ODD
- IUDH : Indice Universel des Droits de l'Homme
- LANEMA : Laboratoire National d'Essais de qualité, de Métrologie et d'Analyses
- MAPS: Mainstreaming, Accelerating and Policy Support
- MEDC : Mécanisme Elargi de Crédit

- MENETFP : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- MFFAS : Ministère de la Femme, de la famille et des Affaires sociales
- MGF : Mutilations Génitales Féminines
- MICS : Multiple Indicator Cluster Surveys
- MODA : Multiple Overlapping Deprivation Analysis
- MRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
- ODD : Objectif de Développement Durable
- OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
- OMD : Objectif du Millénaire pour le développement
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- ONEG : Observatoire National de l'Équité et du Genre
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- ONP : Office National de la Population
- ONU : Organisation des Nations Unies
- ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- ONUDC : Office des Nations unies contre les drogues et le crime
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
- ONUFEMME : Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- ONUSIDA : Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PEPA: Public Expenditure and Financial Accountability
- PFVVBG : Plates formes multisectorielles de lutte contre les VBG
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PME : Petites et Moyennes Entreprises
- PND : Plan National de Développement
- PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
- PNE : Politiques Nationales de l'Emploi
- PNI : Plan National Intégré
- PNIA : Programme National d'Investissement Agricole
- PNMN : Plan National Multisectoriel de Nutrition
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- UNEP : Programme des Nations Unies pour l'environnement
- PPA : Parité des Pouvoirs d'Achat
- PPP : Partenariat Public Privé
- PSGouv : Programme Social du Gouvernement
- PJGouv : Programme Jeunesse du Gouvernement
- PSDEPA : Plan Stratégique pour le Développement de l'Élevage et des Produits Halieutiques
- PSN : Plan Stratégique National
- PSO : Politique de Scolarisation Obligatoire
- PTF : Partenaire Technique et Financier
- PTG : Programme de Travail Gouvernemental
- PVVIH : Personnes vivant avec le VIH
- RAM : Régime d'Assistance Médicale
- RDH : Rapport sur le Développement Humain
- REDD : Reduced Emissions from Deforestation and Forest Degradation/ Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts
- RGB : Régime Général de Base



- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- RSF : Reporter Sans Frontière
- SICOI : Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière
- SIGICI : Système Intégré de Gestion des Impôts
- SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
- SNDD : Stratégie Nationale de Développement Durable
- SNDS : Stratégie nationale de développement de la statistique
- SNE : Stratégie Nationale d'Exportations
- SNUD : Système des Nations Unies pour le Développement
- SONU : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
- SONUB : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base
- SONUC : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complets
- SPACIA : Système de Prévention et de détection des actes de Corruption et Infraction Assimilées
- SPREF : Stratégie de Préservation de Réhabilitation et d'Extension des Forêts
- TBS : Taux Brut de Scolarisation
- THIMO : Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre
- TME : Transmission verticale de mère à l'enfant
- TPE : Très Petite Entreprise
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- UCT : Unité de lutte contre la criminalité transnationale
- UNCCD : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- UEMOA : Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- UFM: Union de Fleuve Mano
- UNDCO: United Nations Development Coordination Office
- UNDESA : United Nations Department of Economic and Social Affairs
- UNDP: United Nations Development Programme
- UNECA: United Nations Economic Commission for Africa
- UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
- UNFPA: United Nations Population Fund
- UNHCR: United Nations High Commissioner for Refugees
- UNICEF: United Nations Children's Fund
- UNOWAS: United Nations Office for West Africa and the Sahel
- UNSDG: United Nations Sustainable Development Group
- UNTOC : Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée
- UVICOCI : Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire
- VBG : Violences Basées sur le Genre
- VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise
- VNR : Voluntary National Report/Examen National Volontaire
- ZLECAF : Zone de Libre Echange Continentale Africaine

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- AA, 2020, Covid 19 : la BAD approuve un prêt de 75 millions d'euros au profit de la Côte d'Ivoire : [https://www.aa.com.tr/fr/afrique/Covid\\_19-labad-approuve-un-pret-de-75-millions-deurosau-profit-de-la-cote-divoire/1870974](https://www.aa.com.tr/fr/afrique/Covid_19-labad-approuve-un-pret-de-75-millions-deurosau-profit-de-la-cote-divoire/1870974).
- Agence Française de Développement, Union Européenne, Etat des lieux des inégalités en Côte d'Ivoire, Papiers de recherche, N°169, Octobre 2020
- Agence Panafricaine de Presse, 2019, Environ 453 000 personnes handicapées dénombrées en Côte d'Ivoire : <http://apanews.net/fr/news/environ-453-000-personnes-handicapeesdenombrees-en-cote-divoire>.
- Banque Mondiale, 2019, Situation économique de la Côte d'Ivoire. Au pays du Cacao comment transformer la Côte d'Ivoire.
- Banque Mondiale, 2020, Côte d'Ivoire : un financement additionnel de 35 millions pour lutter contre le Coronavirus : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/pressrelease/2020/05/05/cote-divoire-unfinancement-additionnel-de-35-millions-pourlutter-contre-le-coronavirus>.
- Banque Mondiale, Données, 2019, [https:// donnees.banquemondiale.org/pays/coted%27ivoire](https://donnees.banquemondiale.org/pays/coted%27ivoire).
- Banque Mondiale, Rapport Mondial sur le Développement, 2020.
- Banque Mondiale, Cote d'Ivoire, Rapport SCD 2021, Mai 2021.
- Banque Mondiale, Mobiliser le secteur privé pour appuyer la transformation économique de la Côte d'Ivoire, Créer des marchés en Côte d'Ivoire, Septembre 2020.
- Banque Mondiale, la Cote d'Ivoire face à la Covid 19 : quel impact de la crise sur les entreprises et les ménages, Août 2020.
- Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire, FAO, Analyse des impacts de la Covid 19 sur les organisations professionnelles agricoles en Côte d'Ivoire, Juillet 2020.
- Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), rapport Transformation structurelle, Emploi, production et société (STEPS) Côte d'Ivoire, 2019.
- Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), Rapport annuel 2020.
- Consortium Régional pour la Recherche en Economie Générationnelle (CREG) et UNFPA, Impact socioéconomique de la Covid 19 en Côte d'Ivoire, Rapport provisoire, Septembre 2020.
- CNUCED, Côte d'Ivoire, Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique, 2021.
- Foundation Mo Ibrahim, 2022 Ibrahim Index of African Governance, [2022-Index-Report.pdf \(iiag.online\)](#)
- Fonds Monétaire International (FMI), 2019, Côte d'Ivoire Rapport au titre de l'Art IV, 2019
- Fonds Monétaire International (FMI), 2020, Le Conseil d'administration du FMI approuve le décaissement de 886,2 millions de dollars en faveur de la Côte d'Ivoire pour faire face à la pandémie de Covid 19 : <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/04/17/pr20172-cotedivoire-imf-exec-board-approves-us-886-2mdisbursement-address-covid19-pandemic>.
- Fonds Monétaire International (FMI), 2023, Côte d'Ivoire : Demandes d'un accord élargi au titre du mécanisme élargi de financement et d'un accord de 40 mois au titre du mécanisme élargi de crédit - [Côte d'Ivoire: Requests for an Extended Arrangement Under the Extended Fund Facility](#)

[and a 40-Month Arrangement Under the Extended Credit Facility-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Côte d'Ivoire \(imf.org\)](#)

- Food and Agriculture Organisation (FAO) et Union Européenne (UE), 2019, Analyse de l'efficacité des politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Côte d'Ivoire.
- Haut- Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH), 2019, Examen Périodique Universel (EPU).
- International Monetary Fund (IMF), 2020, Côte d'Ivoire: <https://www.imf.org/en/Countries/CIV>.
- International Monetary Fund (IMF), Côte d'Ivoire 2021 Article IV Consultation—Press Release; Staff Report; Informational Annex; Debt Sustainability Analysis; Selected Issues; And Statement by The Executive Director for Côte d'Ivoire; August 2021.
- Inventaire Forestier et Faunique National (INFFN), 2021, [ONFI IFN Cote Ivoire.pdf \(onfinternational.org\)](#)
- Integrated National Financing Framework (INFF), [Integrated National Financing Framework | Côte d'Ivoire \(inff.org\)](#)
- Jeune Afrique, 2016, Finance islamique : la Côte d'Ivoire lance son deuxième sukuk : <https://www.jeuneafrique.com/347369/economie/cote-divoire-lance-deuxieme-sukukde-150-milliards-fcfa/>
- OIM, Evaluation rapide de l'impact de la pandémie liée au Covid 19 sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire, Mai 2020.
- OIM, Evaluation rapide de la situation aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire, Mars 2020.
- ONUDC, Manuel sur la gestion axée sur les résultats et l'Agenda 2030 pour le développement durable, 2019.
- ONUDC ROSEN, Rapport de mi-parcours du Programme régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest, 2018.
- ONUDC, Rapport du Réseau ouest-africain d'épidémiologie sur la consommation de drogues (WENDU) (2014-2017).
- Programme Alimentaire Mondial (PAM), 2019, Examen Stratégique National-Faim Zéro, Côte d'Ivoire.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), rapport sur le Développement Humain (RDH) 2021-2022, [Rapport sur le développement humain 2021/2022 | RDH du PNUD \(undp.org\)](#)
- Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2021, [ins.ci/RGPH2021/RESULTATS DEFINITIFSRP21.pdf](#)
- République de Côte d'Ivoire, Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Document du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable Côte d'Ivoire 2021 2025, Février 2021.
- République de Côte d'Ivoire /Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Principales réalisations du Programme Social du Gouvernement (PSGouv), Juin 2020.
- République de Côte d'Ivoire /Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Note Conceptuelle du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2022-2024, Décembre 2021.
- République de Côte d'Ivoire /Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Communication en Conseil des Ministres relative au Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2022-2024, Décembre 2021.

- République de Côte d'Ivoire /Institut National de la Statistique (INS), 2020, Mesure de l'impact socioéconomique du Covid 19 sur les conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire.
- République de Côte d'Ivoire /Institut National de la Statistique (INS), 2017, Enquête par grappes à indicateurs multiples Côte d'Ivoire 2016.
- République de Côte d'Ivoire/Institut National de la Statistique (INS),Enquête Démographique et de Santé (EDS), 2021, [Côte d'Ivoire - Enquête Démographique et de Santé 2021 \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org)
- République de Côte d'Ivoire /Ministère du Plan et du Développement, 2016, MICS, Enquête par grappes à indicateurs multiples Côte d'Ivoire 2016 : La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire.
- République de Côte d'Ivoire /Ministère du Plan et du Développement, Plan National de Développement, PND 2021-2025, Une Côte d'Ivoire Solidaire, Résumé synthétique, 2021.
- République de Côte d'Ivoire /Ministère du Plan et du Développement, Plan National de Développement, PND 2021-2025, Diagnostic stratégique, Tome I, 2021.
- République de Côte d'Ivoire /Ministère du Plan et du Développement, Plan National de Développement, PND 2021-2025, Orientations stratégiques, Tome II, 2021.
- République de Côte d'Ivoire /Ministère du Plan et du Développement, Plan National de Développement, PND 2021-2025, Matrice d'actions prioritaires et cadre de résultats, Tome III, 2021.
- République de Côte d'Ivoire /Ministère du Plan et du Développement, Rapport sur la mise en œuvre des ODD, 2021.
- République de Côte d'Ivoire /Institut National de la Statistique (INS), 2015, Enquête sur le niveau de vie des Ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015). Profil Pauvreté.
- République de Côte d'Ivoire, 2012, Programme National d'Investissement Agricole, (PNIA1) 2012-2016.
- République de Côte d'Ivoire, 2016, Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020.
- République de Côte d'Ivoire, 2017, Programme National d'Investissement Agricole (PNIA1) de deuxième génération 2017-2025.
- République de Côte d'Ivoire, 2019, Ministère du Plan et du développement Revues, 2016, 2017 et 2018 du PND 2016-2020.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Economie et des Finances, Impact Economique et Financier du Covid 19 et Plan de Soutien en 2020, mars 2020.
- République de Côte d'Ivoire/Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement/ Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Plan de riposte contre les infections respiratoires aiguës à coronavirus- Covid 19 Cote d'Ivoire, mars 2020.
- République de Côte d'Ivoire, 2020, Ministère du Plan et du développement Profil de la Pauvreté.
- République de Côte d'Ivoire, 2019, Programme social du Gouvernement 2019-2020.
- République de Côte d'Ivoire/ Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant, 2018, Politique Nationale Genre Révisé
- République de Côte d'Ivoire/ Ministère du Plan et du Développement, 2018, Analyse des enfants et des femmes en Côte d'Ivoire, Sitan 2019
- République de Côte d'Ivoire/ Ministère du Plan et du Développement, 2019, Analyse des privations multiples des enfants en Côte d'Ivoire

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'Économie Numérique et de la Poste, 2020, Chiffres clés, <http://telecom.gouv.ci/>.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP), 2019, Statistiques scolaires de poche, année 2018-2019.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP), UNICEF, Evaluation des cours à distance et de la réouverture de l'école dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid 19, 2020.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP), Statistiques scolaires de poche 2021-2021, mars 2021.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la Femme, de la famille et des Affaires sociales (MFFAS), 2008-2012, Plan National d'Action pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère des ressources animales et halieutiques (MRAH), 2014, Plan Stratégique pour le Développement de l'Élevage et des Produits Halieutiques (PSDEPA) 2014-2020.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du Plan et du développement, 2015, Plan National de développement 2016-2020, Tome 1 et Tome 2.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du Plan et du développement, 2019, Rapport Volontaire d'examen national de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020, Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), 2019-2020.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU), Rapport Annuel sur la Situation Sanitaire 2020 (RASS 2020), Juillet 2021.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Evaluation des effets de la crise sanitaire à Covid 19 sur l'offre et la demande des services VIH en Côte d'Ivoire, Juin 2021.
- République de Côte d'Ivoire/Institut National de la Statistique (INS), Direction Générale de l'Emploi (DGE), Agence Emploi Jeunes, Enquête Nationale sur l'Emploi en Côte d'Ivoire, ENE 2019, Rapport final, Octobre 2020.
- République de Côte d'Ivoire/Portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire/[BILAN DU PSGOUV A FIN DÉCEMBRE 2022 : 306,33 MILLIARDS DE FCFA DÉCAISSÉS POUR L'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS \(www.gouv.ci\)](http://www.gouv.ci/BILAN_DU_PSGOUV_A_FIN_DÉCEMBRE_2022_306,33_MILLIARDS_DE_FCFA_DÉCAISSÉS_POUR_L'ENSEMBLE_DES_RÉALISATIONS)
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction Générale du Trésor Public, juillet 2021
- République de Côte d'Ivoire, Office national de la population (ONP), Ministère du Plan et du Développement, Rapport de la revue CIPD+30, 2023
- République Française, 2019, Rapport de la zone franc 2018 : [https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/819174\\_zf2018\\_web\\_signets\\_aveccouv1.pdf](https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/819174_zf2018_web_signets_aveccouv1.pdf).
- Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, L'évaluation de l'impact du Covid 19 sur les conditions de vie des ménages, des PME et du secteur Informel, 2021.
- Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Stratégie de Partenariats et de Mobilisation des ressources Financement des ODD et du Cadre de Coopération 2021-2025, novembre 2020.

- Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Evaluation du financement du développement de la Côte d'Ivoire, Rapport d'analyse, Pré-Draft, Décembre 2022
- Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Etude d'impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'économie ivoirienne, mars 2023
- Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Rapport du Forum sur la RSE, Contribution du secteur privé à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire, avril 2023.
- Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Policy Brief, Perspectives Intégrées sur les ODD préparée par le SNUD en appui à la participation de la Côte d'Ivoire au Sommet des ODD de septembre 2023.
- Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Examen Rapide des Effets socio-économiques de la Crise Nigérienne sur l'Economie Ivoirienne, octobre 2023.
- Transparency International, 2022, Indice de perception de la corruption (IPC).
- Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)/ Conseil Régionale de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) : [http:// www.crepmf.org/Wwwcrepmf/Acteurs/pdf/ AGR\\_2017-0101.pdf](http://www.crepmf.org/Wwwcrepmf/Acteurs/pdf/AGR_2017-0101.pdf).
- United Nations Children Emergency Funds (UNICEF), 2019, Analyse de la Cohésion Sociale en Côte d'Ivoire – pour UNICEF Cote d'Ivoire.
- UNICEF/RISE, Seconde phase de l'analyse qualitative des effets de la Covid 19 sur les ménages vulnérables et les services sociaux de base en Côte d'Ivoire, 2020.
- United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), COP 15, [COP 15, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2022 | UNCCD](#)
- United Nation Development Coordination Office, Starting Point Regional Analysis for cross-border engagement with Coastal Countries of West Africa, Burkina Faso, Niger and Mali, 2023.
- United Nations development Program (UNDP), 2019, Human Development Report (HDR).
- UNSDG database, [https://unstats.un.org/sdgs/ indicators/database/](https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/)



NATIONS UNIES  
CÔTE D'IVOIRE



Bilan Commun de Pays -mise à jour 2022-2023

Bureau du Coordonnateur Résident  
Angle Av. Marchand, Rue Gourgas  
01 BP 1747 Abidjan 01  
Abidjan - Côte d'Ivoire

[www.cotedivoire.un.org](http://www.cotedivoire.un.org)